

Boudé par ses parrains occidentaux

LES ULTIMES GESTICULATIONS DE ZELENSKY

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7941 – DIMANCHE 21 JUILLET 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Territoires palestiniens occupés

L'Algérie salue l'avis de la CIJ

Page 3

La canicule s'installe

GARE À LA DÉSHYDRATATION !



Face aux alertes à la canicule qui se sont multipliées ces derniers jours, ainsi qu'à l'enregistrement de pics de chaleur de plus en plus accablants, l'Institut national de santé publique (INSP) alerte sur les risques de déshydratation, même légère, qui peut parfois passer inaperçue et avoir des conséquences désastreuses sur la santé.

Page 2

INSCRIPTION À L'AADL 3

Reprise après l'examen des demandes

Page 2

PROPAGATION DE LA DNC BOVINE

LA PRÉVENTION EN ATTENDANT LES VACCINS

Page 4

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE

Médéa à travers les voix de ses écrivains

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

INSCRIPTION À L'AADL 3

Reprise après l'examen des demandes enregistrées

LA REPRISE des inscriptions au programme AADL 3, après l'examen des demandes, apporte un nouvel espoir aux Algériens en quête de logement.
L'opération reprendra immédiatement après l'examen de toutes les demandes de souscription. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat.
La clôture des souscriptions sur la plate-forme numérique du programme AADL 3 a eu lieu le jeudi 18 juillet à minuit, après une prolongation exceptionnelle décidée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Initialement, les souscriptions devaient se terminer à 18 h, mais le ministère a accordé une prolongation jusqu'à minuit pour répondre à la forte demande. Depuis l'ouverture des souscriptions, un total de 1 401 043 souscripteurs se sont inscrits sur la plate-forme numérique et l'application du programme AADL 3. Le programme, très attendu par de nombreux Algériens, avait été annoncé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en octobre 2023. L'ouverture des inscriptions, prévue pour le 5 juillet 2024, a suscité un immense engouement. Face à cet afflux massif, le site web et l'application mobile de la plate-forme AADL 3 ont rapidement été saturés, rendant l'accès difficile pour de nombreux Algériens. Les souscripteurs ont été confrontés à divers obstacles tels que des messages d'erreur, des pages inaccessibles et des temps d'attente interminables. En réponse aux nombreuses réclamations des citoyens, le ministère avait expliqué, dans un communiqué le 7 juillet, que la plate-forme avait connu des ralentissements en raison du nombre important de navigateurs souhaitant s'inscrire. Le ministère a également indiqué avoir traité avec succès des dizaines de tentatives de piratage du site, identifiant les sources et prenant des mesures conformes à la loi.

Meriem D.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux morts en 24 heures à Médéa

AU MOINS deux accidents mortels ont été enregistrés en l'espace de quelques heures, dans la matinée d'hier, par la Protection civile dont les éléments sont intervenus pour évacuer les corps de 2 victimes décédées à la suite de collisions qui ont eu lieu à travers le réseau routier de la wilaya au cours des dernières 24h.
Le 1er accident s'est produit vers 5h58 au niveau de l'entrée de l'agglomération de Bouaichoune, sur la RN 62 reliant la commune au chef-lieu de wilaya à la suite d'une collision entre un véhicule léger et un camion transportant des ovins. L'accident a fait un mort sur place, âgé de 64 ans, et causé des blessures plus ou moins graves à une autre personne âgée de 37 ans. Un second accident de la circulation a eu lieu vers 5h26 à hauteur du centre avancé de la Protection civile de la nouvelle route d'évitement reliant la commune de Tamesguida à la commune de Médéa, faisant un mort, âgé de 74 ans, à la suite de la perte de contrôle d'un taxi de transport inter-wilayas qui a dérapé et percuté la barrière de séparation en béton. Trois personnes âgées entre 11 et 33 ans ont été blessées suite au dérapage et au renversement de leur véhicule, accident survenu vers 9h12 au lieudit Makhredj dans la commune de Bouskène sur l'axe routier menant vers la commune de Sidi Naamane.

Nabil B.

LA CANICULE S'INSTALLE

ALERTE SUR LES RISQUES DE DÉSHYDRATATION

Afin de se prémunir contre les risques liés aux fortes chaleurs, en particulier la déshydratation, un danger insidieux qui peut toucher tout un chacun, les spécialistes de la santé recommandent d'adopter les bons gestes et de faire de l'hydratation un réflexe vital.


Les gestes à adopter.

Face aux alertes à la canicule qui se sont multipliées ces derniers jours, ainsi que l'enregistrement des pics de chaleur de plus en plus accablants, l'Institut national de santé publique (INSP) alerte sur les risques de déshydratation, même légère, qui peut parfois passer inaperçue et avoir des conséquences désastreuses sur la santé. Ainsi, une perte d'eau corporelle aussi minime que 1 à 2 % peut se traduire par une fatigue généralisée, des vertiges, des étourdissements et une sécheresse buccale. Dans les cas les plus graves, la déshydratation peut entraîner des troubles de l'élocution, une baisse de la tension, voire une confusion mentale.
Pour parer à ce risque et profiter pleinement de la saison estivale, l'INSP souligne qu'il est essentiel d'adopter les bons gestes et « de faire de l'hydratation un réflexe vital ». Boire régulièrement, et ce même avant de ressentir la soif, est la clé pour prévenir la déshydratation. Il est également précisé que la quantité d'eau nécessaire varie en fonction de plusieurs facteurs. Il s'agit notamment de ceux liés à corpulence de la personne, au niveau d'activité physique et à la température ambiante. Les spécialistes de l'INSP conseillent de boire en moyenne 1,5 litre d'eau par jour, soit environ un verre d'eau toutes les trois heures. Il est également conseillé de privilégier l'eau plate, la boisson la plus efficace pour s'hydrater. Pour les personnes récalcitrantes à boire de l'eau plate, il a été conseillé d'aromatiser cette eau avec des fruits frais, des herbes aromatiques ou du citron pour la rendre plus agréable à consommer. L'INSP a insisté sur le fait d'éviter les jus industriels sucrés ou édulcorés qui peuvent paradoxalement aggraver la déshydratation.
Pour remplacer ce type de boissons, il a été conseillé de consommer des fruits et légumes frais, riches en eau, comme la pastèque, le melon, les tomates, les concombres ou les salades vertes. En outre, les spécialistes de santé tiennent à mettre en exergue l'importance d'être particulièrement vigilants avec les enfants, les nourrissons et les personnes âgées, qui sont plus vulnérables à la déshydratation. Afin d'inciter ces catégories à boire, il a été fortement conseillé d'instaurer des moments de consommation d'eau réguliers tout au long de la journée.
Une autre méthode consiste à mettre à la disposition des personnes âgées une bouteille d'eau facilement accessible et pour les enfants des bouteilles attrayantes, à l'exemple de gourde personnalisée. Pour motiver les enfants à s'hydrater toute la journée, il est également conseillé de leur proposer de l'eau aromatisée avec des fruits ou des sirops naturels, ainsi que des jeux autour de l'hydratation, comme des défis « à qui boira le plus d'eau dans la journée ». De plus, l'Institut soulève le fait que le risque de déshydratation chez les nourrissons et les jeunes enfants s'aggrave particulièrement en cas de vomissements, de diarrhées ou de forte chaleur. Devant toute diarrhée, il est recommandé d'utiliser systématiquement les sels de réhydratation orale (SRO) ainsi que le maintien de l'allaitement maternel et de l'alimentation habituelle tout au long de la période du traitement de la déshydratation.
De même, en cas de doute ou de symptômes inquiétants, il est fortement conseillé de consulter un médecin ou un pharmacien afin d'éviter le risque extrême qui peut mener à l'hospitalisation d'urgence des personnes fortement déshydratées et dont le pronostic vital est engagé.

Sihem Bounabi

La Protection civile rappelle les mesures préventives

DES TEMPÉRATURES caniculaires affectent, depuis quelques jours, plusieurs wilayas du pays et se poursuivront jusqu'à aujourd'hui, dimanche, a indiqué, hier, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie.
Le bulletin spécial concerne les wilayas côtières de l'extrême est notamment, ainsi que Relizane, Msila, Bordj Bou Arréridj, In Salah, Chlef, Mostaganem. Tindouf, Aïn Témouchent, El-Bayadh, Aïn Defla, Adrar, Nâama, Oran et Béchar. Un temps très ensoleillé et chaud se met en place et donne lieu à un véritable risque de canicule. Un risque de plus en plus important en raison du changement climatique amorcé ces dernières années.
Ces épisodes de canicule peuvent être particulièrement dangereux pour la santé des personnes les plus vulnérables, à savoir les personnes âgées, les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes souffrant de maladies chroniques. Ces derniers doivent prendre en considération les consignes de sécurité prodiguées par les services de la Protection civile à chaque fois qu'il y a canicule. Des recommandations qui servent à éviter les coups de soleil et autres malaises lors des pics de température.
La Protection civile appelle à la vigilance afin de réduire les risques liés à la hausse des températures et invite les citoyens au strict respect des consignes de prévention. Dans une vidéo illustrative, la Direction générale de la Protection civile invite les citoyens à ne pas s'exposer au soleil, en particulier les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques et les enfants.
Les précautions à observer consistent aussi à fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, maintenir les fenêtres et volets fermés le jour, et les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur et provoquer des courants d'air lorsque la température extérieure est plus basse que celle de l'intérieur.
Il est également recommandé d'éviter les endroits confinés, baisser ou éteindre les lumières électriques et éviter de se déplacer pendant cette période, sauf nécessité. La Protection civile a conseillé aussi de se déplacer tôt le matin ou en fin de journée, de rester à l'ombre et de ne pas s'exposer au soleil. En cas de nécessité, il est préférable de porter un chapeau, des vêtements légers et amples en coton, et de préférence de couleur claire, tout en évitant les activités extérieures comme le sport, le jardinage ou le bricolage.
S'agissant des automobilistes ne disposant pas d'air conditionné dans leurs véhicules, il leur est conseillé d'éviter les longs trajets durant de la journée et de les programmer en soirée ou dans la nuit, ajoutant qu'il est interdit de laisser les enfants seuls à l'intérieur du véhicule.
En outre, il faut savoir que ces périodes de forte chaleur entraînent de multiples incendies, car la température élevée favorise les départs de feu. Pour cela, l'anticipation doit être à l'ordre du jour en prenant les dispositions nécessaires afin de prévenir ce risque et éviter les scénarios des années précédentes.
De ce fait, la Direction générale de la Protection civile exhorte les familles qui se rendent dans les zones boisées d'éviter de provoquer tout ce qui peut déclencher des incendies de forêt.
Elle ajoute que le numéro vert 1021 et le numéro d'urgence 14 restent « à la disposition » des citoyens pour « signaler tout danger, en précisant la nature du danger et l'adresse exacte pour une intervention rapide et efficace ».

Lynda Louifi

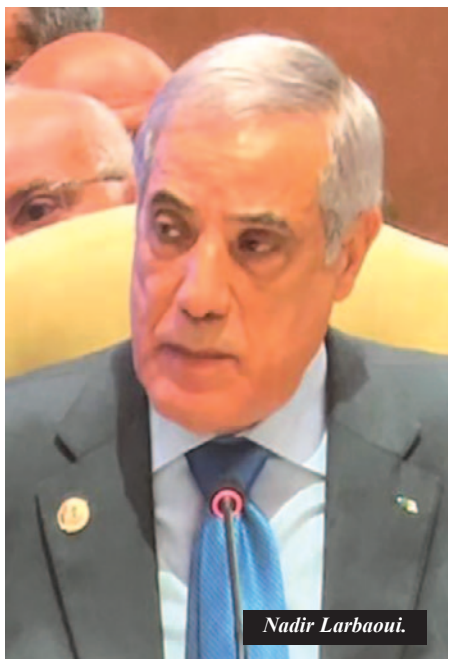
LARBAOUI DEPUIS HIER À ACCRA

L'intégration économique à l'ordre du jour

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, est depuis hier au Ghana pour participer à la 6e réunion semestrielle entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux, prévue dans la capitale Accra.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, «cette réunion de haut niveau sera consacrée au renforcement de la coordination et de la coopération entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux dans différents domaines en vue d'appuyer les efforts de maintien de la paix et de la sécurité, et d'accélérer la cadence du développement et de l'intégration économique au niveau continental». A ce propos, il convient de souligner que depuis plusieurs décennies, l'intégration est reconnue comme un élément essentiel du développement du Continent africain. L'Article 3 de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) définit les objectifs clés, notamment l'accélération de l'intégration politique et socio-économique du continent et la promotion du développement durable aux niveaux économique, social et culturel, ainsi que l'intégration des économies africaines.

Sur cet aspect, il faut indiquer que les communautés économiques régionales (CER) sont des regroupements régionaux d'Etats africains et sont les piliers de l'UA. Toutes ont été constituées avant le lancement de l'UA, se sont développées individuellement et ont des rôles et des structures différents. Les CER ont pour but de faciliter l'intégration économique régionale entre les membres de chacune des régions et au sein de la grande Communauté économique africaine (CEA), créée dans le cadre du Traité d'Abuja (1991). Ce traité, entré en vigueur depuis 1994, ambitionne de créer un marché commun africain en utilisant les CER comme éléments de base. Actuellement, l'UA reconnaît huit CER, à savoir



Nadir Larbaoui.

l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN–SAD), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) et enfin la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Pour rappel, et afin de combler les lacunes de l'agenda d'intégration africaine, en juillet 2019, l'Union africaine a organisé à Niamey, au Niger, la première réunion de coordination semestrielle de l'UA et des Communautés économiques régionales (CER), dans le but de faire avancer l'agenda d'intégration. La réunion de coordination semestrielle a été l'occasion de réfléchir au statut de l'intégration africaine et de définir une division claire du travail et une collaboration efficace entre l'UA, les CER, les Mécanismes régionaux et les 55 Etats membres de l'UA et d'autres institutions continentales, conformément au principe de subsidiarité.

Le plan d'action pour le développement de l'Afrique, l'Agenda 2063, met l'accent sur le suivi et l'évaluation afin d'atteindre les objectifs avec efficacité et efficience. L'UA reconnaît que les plans et programmes qu'elle a élaborés au fil des ans n'ont pas produit les résultats escomptés pour un certain nombre de raisons, notamment des outils de suivi et d'évaluation permettant de suivre les actions entreprises, d'identifier les lacunes et de proposer des mesures correctives en termes de programmation, de mise en œuvre et de financement.

A cet égard, le Département des affaires économiques de la CUA a mis au point l'indice africain d'intégration régionale multidimensionnelle (AMRII) en tant qu'outil de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des programmes d'intégration. L'AMRII facilite le suivi et l'évaluation des CER conformément à la mise en œuvre du programme d'intégration. Le nouvel indice constitue un cadre permettant d'évaluer les réalisations des CER par rapport aux objectifs et aux étapes des initiatives d'intégration.

Hachemi B.



TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

L'Algérie salue l'avis de la CIJ

L'ALGÉRIE a salué hier l'avis de la cour international de justice (CIJ) estimant que l'occupation des territoires palestiniens par Israël depuis 1967 est illégale. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères a assuré que l'avis de la CIJ a rendu justice au peuple palestinien. Le texte souligne que «l'Algérie salue l'avis consultatif de la CIJ qui constitue une victoire pour la justice internationale au profit du peuple palestinien qui voit ainsi confirmer ses droits légitimes pour récupérer sa terre occupée par l'occupation israélienne». L'avis de la CIJ forme, selon l'Algérie, un pas historique et un rappel pour la communauté internationale concernant les politiques expansionnistes visant à occuper par la force les territoires palestiniens et la construction de colonies. «Ces politiques visent à tuer le projet national palestinien et la solution des deux Etats voulue par la communauté internationale depuis des décennies», ajoute le communiqué. Pour rappel, la CIJ, la plus haute juridiction des Nations unies, a estimé vendredi dernier que l'occupation par Israël des territoires palestiniens est illégale. L'instance onusienne ajoute que cette occupation doit cesser le plus rapidement possible.

H. B.

COUVERTURE MÉDIATIQUE DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

Les modalités publiées

L'AUTORITÉ nationale indépendante des élections(ANIE) a rendu publique un arrêté fixant les modalités et procédures d'accès aux médias audiovisuels et de couverture médiatique des candidats à la Présidentielle. L'arrêté concerne «tous les médias audiovisuels publics et privés de droit algérien, disposant d'une autorisation légale, de mêmes que les autres médias audiovisuels privés, dont les programmes sont diffusés légalement en Algérie, y compris l'activité audiovisuelle via internet». L'arrêté fixe également les modalités de couverture médiatique des candidats à la Présidentielle par la presse écrite et la presse électronique, ainsi que l'annonce des candidatures via les réseaux sociaux. En vertu de cet arrêté, les médias audiovisuels «s'engagent à assurer un accès équitable à tous les candidats à la Présidentielle», à la faveur notamment d'une «expression directe et exclusive, dans le cadre des missions de service public, via les médias audiovisuels publics, de manière équitable et égale en ce qui concerne la plage et les créneaux horaires, et l'ordre des interventions», sachant que «la répartition des plages horaires de l'expression directe aux candidats est assurée par l'ANIE, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA)».

Les médias audiovisuels assurent aux candidats ou à leurs représentants une participation équitable aux émissions programmées, et sont tenus de garantir une couverture médiatique équitable durant la campagne électorale. En outre, ils doivent s'engager à couvrir avec équité et objectivité la campagne de tous les candidats et doivent garantir le droit de réponse dans les délais impartis conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi relative à la presse écrite et électronique, et l'article 38 de la loi relative à l'activité audiovisuelle. Lors de leur couverture des activités des candidats pendant la campagne électorale, les médias sont appelés à respecter une série de règles relatives aux principes de crédibilité et d'impartialité en interrogeant les candidats sur leurs éventuelles contradictions et leur demandant des précisions concernant leurs programmes. Il est également impératif de vérifier la véracité des informations relayées, et qui pourraient influencer le choix des électeurs, afin d'éviter la diffusion d'infox, d'après l'arrêté de l'ANIE. Il convient également de «s'interdire tout traitement préférentiel envers tout candidat participant à l'élection» et de «veiller à ce que les journalistes et les techniciens qui en dépendent, les militants de l'un des partis participant à l'élection et ceux qui soutiennent un candidat ou ont un lien avec un quelconque candidat, s'abstiennent de couvrir la campagne électorale». La décision exige en outre de «veiller à ce que la reprise des extraits des communiqués et des déclarations de candidats ou de leurs représentants, ne déforme ni sens général ni la signification initiale du document». Ces règles incluent également - selon le même arrêté - «le respect de la vie privée et de la dignité des personnes, l'observation du principe de la présomption d'innocence et l'abstention, pendant la couverture de la campagne électorale, de transmettre toute annonce ou déclaration contenant des propos ou des images de nature à inciter à la haine, à la discrimination, à la violence ou à jeter le discrédit sur les institutions de l'Etat». Il s'agit également de la nécessité de «respecter la période de silence électoral de 3 jours précédant le jour du scrutin.

S. N.

Talaie El Hourriyet soutient Tebboune

LE PARTI Talaie El Hourriyet a appelé ses militants, ses sympathisants et l'ensemble du peuple algérien à participer massivement à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain et à voter pour le prétendant à la candidature Abdelmadjid Tebboune. «N'ayant pas présenté de candidat, et après consultation de la base militante, le parti estime que le candidat Abdelmadjid Tebboune est le plus proche de la vision et des aspirations du parti au renforcement des fondements de l'Etat national et au parachèvement des réformes», a indiqué un communiqué du Bureau politique du parti, appelant ses militants, ses sympathisants et l'ensemble du peuple algérien à participer à la campagne électorale et à voter pour Tebboune. La formation politique a, par là même, salué «les efforts consentis durant le premier mandat présidentiel et les réalisations concrétisées dans une conjoncture marquée par des crises aiguës et des soubresauts aux niveaux régional, continental et international». Le parti a en outre appelé le peuple algérien à participer massivement à la prochaine élection présidentielle pour «renforcer et consolider l'Etat national face à toutes les menaces extérieures et aux défis qui se posent à notre pays».

Le parti a fait remarquer que la Présidentielle du 7 septembre «se déroulera dans un contexte géopolitique complexe, notamment après que l'Algérie a renoué avec son rôle accoutumé en faveur des causes justes dans les fora internationaux, la cause palestinienne en tête», prévenant que cela «dérange les puissances hostiles qui tentent désespérément d'influencer la décision nationale souveraine».

M. B.

AÏN TÉMOUCHENT

La station de dessalement de l'eau de mer remise en service

LA STATION de dessalement d'eau de mer «Chatt El Hilal» à Beni Saf, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a été remise en service après son arrêt mardi dernier, à la suite d'un incendie qui a affecté la salle des cellules électriques, a indiqué un communiqué d'Algerian Energy Company (AEC) (filiale de Sonatrach), qui gère les stations de dessalement d'eau de mer. La station a repris partiellement ses activités en un temps record, dans la soirée de jeudi, permettant la production de100 000 mètres cubes/jour au profit de la région», précise la même source. En parallèle, «les travaux de maintenance se poursuivent pour atteindre dans les plus brefs délais le régime initial de cette installation dont la capacité de production s'élève à 200.000 mètres cubes/jour», a fait savoir la même source -t-on indiqué. L'AEC a fait savoir que «dès les premiers instants de l'incident, l'entreprise a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires 24 heures sur 24, afin de redémarrer la station le plus rapidement possible, et ce grâce à l'équipe technique et à la cellule de crise qui a été mise en place, supervisée par le Président-directeur général, Lotfi Zennadi, présent sur les lieux depuis le premier jour jusqu'à son redémarrage». L'Algerian énergie company a salué, à travers ce communiqué «les renforts techniques significatifs apportés par le Groupe Sonatrach par le biais de ses filiales représentées par la Société de Maintenance Industrielle d'Arzew (SOMIZ), la Société algérienne des Grands Travaux Pétroliers (GTP), l'Activité Liquéfication-Séparation de Sonatrach (LQS), ainsi que les techniciens de la Station Kahrama et celle de Honaine AEC, qui ont travaillé 24 heures sur 24 pour redémarrer la station.» L'activité de la station de dessalement d'eau de mer «Chatt El Hilal» a été interrompue suite à un incendie qui s'est déclaré mardi dernier au niveau d'une cellule électrique de la station , ce qui a conduit à l'activation des systèmes de sécurité engendrant l'arrêt total la station, rappelle-t-on. De son côté, le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé, jeudi dans un communiqué, «l'ouverture d'une enquête urgente par les instances sécuritaires compétentes afin de déterminer les causes de l'incendie».

S. N.

PROPAGATION DE LA DNC BOVINE

La prévention en attendant les vaccins

Pour faire face aux foyers de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) bovine apparus dans certaines wilayas du pays, la prévention ainsi que l'adoption de mesures adéquates, à l'instar d'une large désinfection, restent le seul rempart pour limiter la propagation de cette maladie vectorielle, et ce en attendant la disponibilité du vaccin. Pour l'heure, les procédures d'acquisition de ce vaccin sont déjà engagées.



Le seul rempart pour limiter la propagation.

Endiguer l'épidémie et protéger le cheptel est la priorité du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a-t-on appris auprès d'une source de ce département ministériel. Pour cela, la prévention reste le meilleur moyen pour éviter la propagation de cette maladie qui se propage, surtout en été, d'autant que cette période caractérisée par la forte chaleur constitue un environnement favorable à sa propagation. Les éleveurs doivent être vigilants et sont surtout appelés à adopter des mesures préventives.

Il s'agit principalement d'une large désinfection des locaux et des outils, la restriction des déplacements et aussi la mise en quarantaine des bovins contaminés, dans l'attente de l'arrivée du vaccin, selon le département de Youcef Cherfa. Ils doivent aussi faire preuve de prudence et surtout adopter les mesures d'hygiène nécessaires pour contenir la maladie, a-t-on insisté au niveau du ministère. Ce dernier exhorte également les éleveurs à se rapprocher du vétérinaire le plus proche en cas de suspicion.

Des mesures sont déjà prises, sachant que plusieurs marchés à bestiaux sont déjà fermés. Selon la même source, 25 wilayas ont opté pour la fermeture de ces marchés, dont certaines par précaution. «Certains walis ont pris cette mesure alors qu'aucun cas n'est recensé au niveau de leur localité», a-t-on précisé, notant que ces responsables locaux ont l'aptitude d'engager cette action sans qu'une instruction de l'autorité centrale ne soit donnée. «L'autorité vétérinaire laisse libre action aux walis», a-t-on signalé. Les walis s'appuient donc sur les rapports d'inspection des services vétérinaires de wilaya pour prendre une telle décision. On peut citer l'exemple de la wilaya de Médéa et de Tizi Ouzou, qui ont tout de suite réagi en ordonnant la fermeture des marchés à bestiaux.

La même source, qui dit que l'apparition de la DNC bovine en Algérie est une première, a fait savoir que cette maladie est d'origine vectorielle contagieuse chez les bovins. Sa transmission se fait principalement par des piqûres d'insectes. «Un insecte qui pique un animal atteint de la dermatose nodulaire puis repique un animal sain transmet cette maladie», a-t-on expliqué, signalant l'impact de cette maladie en cas de propagation.

La même source a, en outre, évoqué le travail de sensibilisation mené par le département de l'Agriculture, lequel, faut-il le rappeler, a tout de suite réagi dès l'apparition des premiers foyers de la dermatose nodulaire contagieuse bovine, qui est une maladie virale affectant uniquement les bovins et non transmissible à l'homme.

Le ministère a, de ce fait, rassuré les éleveurs, affirmant que la situation est maîtrisée. «Le ministère rassure les éleveurs que la situation sanitaire est maîtrisée et que tous les moyens nécessaires de prévention et de lutte sont mobilisés afin d'accompagner les professionnels et d'éviter la propagation de la maladie dans notre cheptel», a indiqué le ministère. Les procédures d'acquisition du vaccin contre cette maladie ont déjà été engagées auprès de l'Institut Pasteur afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte, selon le ministère de l'Agriculture.

Lilia Aït Akli

DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS

L'Observatoire de veille rassure

LA DISPONIBILITÉ des médicaments sur le marché national a été garantie par la diversification de la production pharmaceutique locale, visant à réduire considérablement les perturbations de l'accès aux traitements pour les malades. C'est ce qu'a indiqué Reda Belkacemi, directeur de la production pharmaceutique au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et président de l'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques.

M. Belkacemi a affirmé que l'Algérie abrite 207 entreprises de production pharmaceutique, dont une quinzaine de sous-traitants, qui œuvrent à garantir la disponibilité d'une large gamme de produits et de fournitures médicales.

Cette multiplication des intervenants nationaux a permis de garantir une disponibilité de médicaments sur le marché, répondant ainsi aux besoins croissants de la population, a-t-il assuré.

En outre, il a relevé que l'un des aspects les plus saillants de l'évolution croissante de ce secteur réside dans l'orientation stratégique des hautes autorités du pays vers la production des anticancéreux, l'objectif étant de se libérer de la dépendance vis-à-vis des importations dans ce domaine sensible de la santé publique. Le même responsable a expliqué que quatorze entreprises sont actuellement actives dans la lutte contre le cancer, dont neuf déjà opérationnelles et cinq en phase de production. Il a également précisé que certaines d'entre elles ont même franchi le cap de l'exportation, ce qui témoigne «du savoir-faire et de la compétitivité croissante de l'industrie pharmaceutique algérienne», a-t-il relevé.

Il a également précisé qu'»actuellement, nous produisons des comprimés en full process, tandis que, d'ici à la fin de l'année prochaine, sera lancée la production d'injectables». Il a ajouté que «cette diversification de la production permettra de renforcer la disponibilité des traitements des malades atteints de cancer sur le marché national et de réduire davantage la rareté de certains produits». Le directeur de la production pharmaceutique a tenu à mettre en exergue que «cette mutation profonde de l'industrie pharmaceutique nationale a été soutenue par une politique gouvernementale volontariste, dont la stratégie est basée sur deux piliers essentiels : encourager l'investissement et réduire la facture d'importation».

Il a tenu à relever que «ces mesures incitatives ont stimulé les producteurs locaux, les encourageant notamment à se tourner vers la fabrication de fournitures médicales auparavant importées».

En plus de répondre à la demande intérieure croissante en médicaments, ce secteur a le potentiel de s'imposer comme un acteur majeur au niveau continental. Parmi les défis qui restent à relever, M. Belkacemi a souligné l'importance d'investir dans la recherche et le développement, de renforcer la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et d'accélérer la finalisation de la numérisation du secteur de l'industrie pharmaceutique.

Il convient de noter que les déclarations du directeur de la production pharmaceutique interviennent dans un contexte marqué par des tensions entre les pharmaciens d'officine (SNAPO) et l'Association des distributeurs de produits pharmaceutiques d'Algérie (ADPHA) concernant la disponibilité de certains médicaments.

Pour rappel, le SNAPO avait lancé un appel à une action urgente des autorités concernées contre les pratiques illégales dans la distribution des produits pharmaceutiques dont «la rétention de stock et les ventes concomitantes», ce qui engendre de fortes perturbations dans la disponibilité des médicaments.

Le Syndicat des pharmaciens d'officine avait exhorté, dans son appel, la tutelle à intensifier les opérations de contrôle ainsi que la nécessité de restructurer l'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, et ce afin de trouver des solutions efficaces pour résoudre les problèmes qui se posent.

Sihem Bounabi

CLÔTURE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

L'USTHB HONORE SES LAURÉATS

L'année universitaire 2023/2024 de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar s'est clôturée le mercredi 17 juillet par une cérémonie organisée pour récompenser les lauréats de licence et de master.

Comme chaque année, l'USTHB a tenu à récompenser ses meilleurs étudiants. Cette année, l'université compte plus de 10 000 diplômés des premier et deuxième cycles (licence et master), dont 5 729 diplômés en licence et 5 204 en master.

Les majors de promotion, représentant les 37 spécialités en licence et les 107 autres en master, ont été distingués pour leur brillant parcours, et ce lors d'une cérémonie présidée par le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretch, en présence des cadres et du corps enseignant de cette prestigieuse université.

Lors de son intervention, M. Akretch a affirmé que l'année universitaire 2023/2024 a connu «beaucoup de réalisations et de défis grâce à la détermination et la persévérance de toute la famille universitaire».

Il a salué «les efforts de l'Etat algérien pour le renforcement de ses capacités technologiques, à sa tête le président de la République, qui a placé l'université au centre de ses préoccupations et en a fait une locomotive de premier plan pour conduire la roue du développement, développer ses capacités technologiques et cognitives et lui permettre de contribuer efficacement au développement de l'économie nationale».

Il a affirmé que ces efforts ont contribué au bon fonctionnement des différents services de l'université, tant sur le plan de la recherche que sur celui de la pédagogie. «C'était une forte incitation pour nous. Cela nous pousse à nous engager, dès le début de l'année universitaire, à assurer la création de toutes les conditions appropriées pour assurer son bon déroulement tant au niveau pédagogique qu'au niveau de la recherche», a-t-il indiqué.



Une belle tradition.

Il s'agit de la 46e promotion, qui compte plus de 10 000 étudiants sortants depuis la création de cette université en 1974, a fait savoir le recteur de l'USTHB, précisant que le nombre d'étudiants accueillis cette année a avoisiné les 53 000, alors que le nombre de doctorants a été de 921, en sus de 186 soutenances de thèses de doctorat.

PLUS DE 200 PROJETS INNOVANTS CONCRÉTISÉS ET 64 BREVETS DÉPOSÉS

Il a indiqué, en outre, que l'USTHB a enregistré, au cours de l'année universitaire 2023/2024, «plus de 200 projets innovants concrétisés, de même que 64 brevets d'invention ont été déposés». Il a fait part de la signature de «plus de 25 conventions liant cette université à d'autres universités de divers pays mais aussi à des entreprises économiques».

Le Pr Akretch a tenu à souligner que cela n'aurait pas été possible sans les efforts de personnes sincères issues de tous les secteurs et composantes de la famille universitaire. «Je tiens à exprimer mes remerciements et appréciations pour l'esprit de responsabilité dont ils ont fait preuve et pour leurs efforts continus afin de créer l'atmosphère appropriée et l'opportunité de cette expansion universitaire», a indiqué le recteur de l'USTHB.

Il a également fait savoir, à cette occasion, que l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach procédera au recrutement de 106 étudiants parmi les meilleurs et les plus talentueux.

Le recteur de l'USTHB a tenu enfin à faire savoir que l'université accompagne toujours ses étudiants et chercheurs brillants pour répondre à leurs préoccupations. «C'est cela qui a conduit au fait que notre université soit leader, depuis sa fondation, dans la qualité de formation, et s'efforce de suivre le rythme du programme du président de la République et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en matière de numérisation et de développement industriel», a-t-il conclu.

Il convient de souligner que l'USTHB a procédé à la signature de plusieurs conventions qui s'inscrivent, selon son recteur, Djamel Eddine Akretch, en droite ligne avec la nouvelle stratégie de l'université, qui ne se limite plus à l'enseignement théorique et à la délivrance des diplômes mais vise plutôt à s'ouvrir à l'environnement économique en formant des cadres et des compétences qui répondent aux besoins des entreprises économiques.

Ces conventions permettent aussi aux étudiants de l'USTHB de bénéficier de stages de fin d'études au sein de ces organismes.

Lynda Louifi

GROUPE D'AMITIE FRANCE-ALGERIE

Le RN va-t-il nommer à nouveau José Gonzalez ?

IL N'A PAS rejoué à l'identique sa prestation «nostAlgérique» du 28 juin 2022, date de l'ouverture solennelle de la 16e législature qu'il avait présidée au nom de la règle du ''doyen d'âge''. Mais, jeudi, à l'heure de présider à nouveau, en senior de 81 ans, la séance inaugurale de la 17e législature, José Gonzalez n'a pas résisté à l'envie d'assaisonner son discours d'une pincée d'"'Algérie française''. Dans un Hémicycle au grand complet – 574 députés lui compris —, le député du Rassemblement national s'est adressé aux parlementaires fraîchement élus ou réélus en prononçant un discours de circonstance.

Sur les 1075 mots qu'il avait prononcés, une vingtaine seulement avaient des accents de «nostAlgérie». Le natif d'Oran s'est présenté d'emblée comme un ''Français né sous le soleil d'un autre continent, qui a appris par son déchirant déracinement le sens du mot patrie''. Il n'en fallait plus pour que son allusion à l'"'Algérie française'' suscite dans la salle des réactions partagées entre applaudissements dans les rangs de sa famille politique et murmures dans les rangs de la gauche.

Visiblement, l'élu de la10e circonscription des Bouches-du-Rhône (14 kms de Marseille) était désireux d'éviter la double polémique qu'il avait suscité à deux reprises. Une première fois dans les minutes qui ont suivi son discours d'ouverture solennelle de la 16e législature en juin 2022 et une seconde fois lors de la sa nomination en janvier 2023 à la vice-présidence du groupe d'amitié France-Algérie à l'Assemblée nationale. Alors que la nouvelle Assemblée va s'atteler tout au long de ce week-end à la mise en place de ses organes – élection des six vice-présidents, des questeurs, des douze secrétaires et des six commissions permanentes —, la question se pose sur les intentions de José Gonzalez durant cette nouvelle législature. Dans quelle commission souhaiterait-il siéger ? Et son parti serait-il tenté de le désigner une nouvelle fois pour siéger au groupe d'amitié France-Algérie ? Les compositions des six commissions permanentes seront connues aujourd'hui. Celles des groupe d'amitié le seront dans les prochaines semaines une fois la 17é législature lancée.

Dans l'Assemblée sortante dont le mandat a été écourté par la dissolution en juin dernier, le groupe d'amitié France-Algérie était composé de 68 membres dont 13 vice-présidents. Ces élus étaient issus de l'ensemble des groupes politiques représentés au Palais-Bourbon dont quatre du Rassemblement national. Au rang d'eux, José Gonzalez qui a été boosté par son parti pour siéger au sein d'un groupe parlementaire ayant vocation à cultiver ''l'amitié'' avec l'Algérie. ''Les groupes d'amitié de l'Assemblée nationale regroupent les députés qui ont un intérêt particulier pour un pays étranger, selon la feuille de route détaillée par l'Assemblée. Leur but premier est de tisser des liens entre parlementaires français et étrangers'', algériens s'agissant du groupe France-Algérie. La réunion constitutive du groupe d'amitié France-Algérie dans la précédente législature s'est tenue le 18 janvier 2023. José Gonzalez avait quitté la réunion ''en raison d'un impératif'', lit-on sans indication supplémentaire dans le compte rendu de séance. Décidée par le groupe ''Rassemblement national'' au Palais-Bourbon, la nomination de José Gonzalez à la vice-présidence du groupe a suscité d'emblée la polémique.

Députée estampillée '' Écologistes'' au sein de l'ex Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES), Sabrina Sebaihi avait posé le problème de la nomination à la vice-présidence du groupe d'un député qui avait choqué à gauche et également dans les rangs de l'ex ''Renaissance'' – parti macroniste –à l'occassion de l'ouverture solennelle de la 16e législature. Outre un discours avec des accents ''Algérie française'', le natif d'Oran avait choqué par une de ses réponses aux questions des journalistes au sortir de la séance inaugurale (voir le Jeune Indépendant daté du 17 juillet 2024).

Entre autres questions posées, une concernant la politique de l'OAS et ses crimes, particulièrement dans sa ville natale Oran. Réponse instantanée citée dans Le Monde et reprise dans le livre de Fabrice Réciputi : «(…) peut-être que maintenant il faudra revoir l'histoire, mais je ne pense pas. Franchement, je ne suis pas là pour juger si l'OAS a commis des crimes. Je ne sais même pas ce qu'était l'OAS, ou presque pas», avait-il déclaré en usant d'un négationnisme qui est la marque de fabrique de l'extrême droite du FN au RN. «Venez avec moi en Algérie, je vais vous trouver beaucoup d'Algériens qui vont vous dire : "quand est-ce que vous revenez, les Français ?"«Réélue au Palais-Bourbon lors du scrutin du 7 juillet dernier, Sabrina Sebaihi avait fait part à l'époque de son ''embarras'' au sujet de la nomination de José Gonzalez. Elle avait exposé son refus et celui de plusieurs autres membres de l'ex NUPES de voir ce député intégrer le bureau du groupe d'amitié ''en raison des propos qu'il avait tenus dans son discours d'ouverture'' du 28 juin 2022.

Le lendemain de la réunion constitutive du groupe d'amitié, Sabrina Sebaihi et un collectif de députés de l'ex NUPES avait signé une tribune libre dans Le Monde, histoire de mettre la pression sur le pied-noir ''nostAlgérique'' et le pousser à la démission du bureau. Les signataires de la tribune libre avaient épinglé le discours et les déclarations de presse de José Gonzalez. Une sémantique qualifiée d'"'insulte aux victimes de l'OAS, de la guerre d'Algérie et, plus largement, du colonialisme français''.

''En France, soulignaient-ils dans le texte, force est de constater que les esprits n'ont pas tous la même conception de la colonisation : nombreux sont ceux qui vivent encore dans la nostalgie d'une Algérie française bien souvent romantisée. Lorsque José Gonzalez prend donc la parole sur ce sujet à titre de parlementaire, pour nier les atrocités commises par l'OAS, ce n'est pas de l'inculture. Il s'agit ici d'une faute politique extrêmement grave, révélatrice des fondements profonds du Rassemblement national : un parti identitaire, nationaliste, qui compte dans ses rangs des fascistes et des négationnistes''.

S. Raouf

DÉTECTION DU VIRUS DE LA POLIO À GAZA

La situation humanitaire se détériore davantage

La situation à Gaza, déjà fragile par neuf mois d'agression sioniste barbare, s'est aggravée avec la détection du virus de la polio dans les eaux usées de la région. Les résultats des tests effectués par l'OMS ont révélé la présence d'une souche de poliovirus de type 2 dérivé d'une souche vaccinale (VDPV2) dans plusieurs échantillons d'eaux usées prélevés à Deir al-Balah et Khan Younis.

Cette souche avait été déclarée éradiquée en 1999 par l'OMS, faisant de cette découverte un signal d'alarme sur la résurgence de maladies évitables par la vaccination. Le 16 juillet, le Réseau mondial des laboratoires de la poliomyélite a isolé le virus dans des échantillons prélevés le 23 juin dernier, soulignant le besoin urgent d'une réponse sanitaire.

Christian Lindmeier, porte-parole de l'OMS, a précisé que le virus avait été isolé uniquement dans l'environnement, mais cela ne minimise pas le risque. La stagnation des eaux usées, due à l'arrêt des stations de pompage en raison du manque de carburant, crée un environnement propice à la propagation du virus et d'autres maladies. Cette situation est exacerbée par l'accumulation de déchets et de décombres, qui favorisent des épidémies potentielles.

La découverte du virus de la polio à Gaza est d'autant plus préoccupante dans le contexte des violences et des massacres subies par la population palestinienne. Depuis le début des attaques intensifiées en octobre 2023, plus de 38.919 Palestiniens ont été tués et 89.622 blessés, selon le dernier bilan des autorités palestiniennes. La situation est catastrophique, et les infrastructures de santé sont gravement endommagées. Les hôpitaux, déjà débordés, subissent une pression insupportable, manquant de fournitures médicales essentielles et peinant à faire face à un afflux massif de blessés.

En l'espace de 24 heures, des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier, dans de nouveaux bombardements de l'occupant sioniste contre diverses zones de la bande Gaza, soumise à une agression génocidaire depuis 288 jours, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis quatre massacres, entraînant la mort de 37 personnes et 57 blessés. Les ambulanciers continuent d'opérer dans des conditions périlleuses, récupérant des corps et des blessés au milieu des attaques.

L'artillerie de l'entité sioniste a bombardé le quartier de Tal al-Hawa, au sud-ouest de



la ville de Gaza, tandis que les ambulanciers du Croissant rouge palestinien ont transféré les corps de six martyrs à l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi «Al-Mamadani», souligne Wafa.

Les ambulanciers ont également transporté les corps de six autres martyrs et dix blessés après que les forces d'occupation ont ciblé un appartement résidentiel, dans le quartier de Sheikh Radwan, au nord de la ville de Gaza, ajoute la même source, relevant que les recherches pour retrouver des personnes disparues se poursuivent.

Par ailleurs, les équipes de secours et les ambulanciers ont récupéré les corps de quatre martyrs et plusieurs blessés après une attaque ayant visé une maison dans le nouveau camp de Nuseirat, au centre de la bande de Gaza.

L'aviation sioniste a, également, bombardé une maison dans le deuxième camp de Nuseirat, à proximité de la mosquée Mourad Al-Talaa, faisant plusieurs martyrs et blessés, tandis que la recherche de personnes disparues est toujours en cours.

Dans le camp de Jabalia, l'occupant sioniste a visé une maison dans le quartier Al-Alami, ce qui a entraîné la mort en martyrs de 4 Palestiniens en plus de plusieurs blessés.

Au centre de réfugiés de Bureij, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lorsque les avions de combat de l'occupation ont bombardé une maison.

Au sud de la bande de Gaza, les forces d'occupation ont bombardé les quartiers résidentiels à l'ouest de la ville de Rafah, alors que des tirs d'artillerie ont été signalés dans les zones est de la ville de Khan Younès.

Les ambulanciers ont également transporté à l'hôpital Nasser un martyr palestinien visé par un drone de l'entité sioniste alors qu'il circulait à vélo au nord de la ville de Khan Younes.

Les forces d'occupation poursuivent leurs agressions terrestres, maritimes et aériennes contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 129.000 victimes, tandis que des milliers de martyres restent sous les décombres et sur les routes, sans que les ambulances et les équipes de la protection civile ne puissent les atteindre.

L'AVIS CONSULTATIF DE LA CIJ SERA TRANSMIS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a indiqué qu'il transmettrait «dans les plus brefs délais» l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ), qui a qualifié d'illégale l'occupation des territoires palestiniens par l'entité sioniste, à l'Assemblée générale des Nations Unies.

«Il appartient à l'Assemblée générale de décider de la manière de procéder dans cette affaire», a précisé son porte-parole dans une déclaration vendredi à la presse publiée sur le site de l'ONU.

«Le Secrétaire général réitère son appel urgent à un cessez-le-feu humanitaire» à Gaza, a-t-il ajouté.

La CIJ, qui a donné son avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste en Palestine occupée depuis 1967, a qualifié d'»illégale» cette occupation, appelant la communauté internationale à apporter son aide à l'Organisation des Nations unies en vue de permettre au peuple palestinien de jouir de son droit à l'autodétermination.

Dans le détail, la CIJ a affirmé que l'entité sioniste devait mettre fin à l'occupation dans les plus brefs délais et évacuer définitivement les colonies de peuplement installées dans les territoires palestiniens, en plus de l'indemnisation de la population palestinienne pour tous les dommages causés.

Elle a, en outre, considéré que les pratiques adoptées par l'entité sioniste représentaient une atteinte au droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Le 31 décembre 2022, l'Assemblée générale des Nations unies avait adopté une résolution demandant à la CIJ un avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods.

La CIJ devait aussi examiner les mesures «visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut de la ville sainte» d'Al-Qods.

En juin 1967, l'entité sioniste a occupé des territoires palestiniens et arabes. Occupation déclarée illégale par les Nations unies.

En tout, une cinquantaine d'Etats ont témoigné dans cette affaire, la majorité en faveur de l'autodétermination du peuple palestinien et de la fin de l'occupation sioniste.

Les avis rendus par la CIJ, qui siège à La Haye, ne sont pas contraignants, mais peuvent accroître la pression juridique internationale sur l'entité sioniste, de plus en plus isolée et qui continue, malgré tout, à commettre des crimes innommables dans la bande de Gaza depuis octobre dernier.

Mohamed M.

RDC

Les violences continuent malgré la prolongation de la trêve

LES ÉTATS-UNIS ont annoncé mercredi dernier la prolongation d'une trêve humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), une mesure qui vise à atténuer les combats dans l'est de la région, où la violence et les violations des droits de l'homme continuent de sévir. Cette trêve a permis de créer un espace propice à des négociations et à l'assistance humanitaire, mais la situation sur le terrain demeure préoccupante, avec de nombreuses personnes déplacées par le conflit qui attendent de pouvoir rentrer chez elles en toute sécurité.

La dernière trêve dans ce conflit qui dure depuis des décennies et qui devait prendre fin vendredi a été prolongée de 15 jours jusqu'au 3 août, a déclaré le département d'État américain dans un communiqué qui exhorte tous les acteurs à «respecter la trêve» qui a été violée depuis qu'elle est entrée en vigueur le 5 juillet. Les violences concentrées dans la province orientale du Nord-Kivu ont donné lieu non seulement à des exécutions arbitraires et à des arrestations, mais aussi à des abus sexuels, les femmes et les enfants étant les plus touchés, selon Carine Kaneza Nantulya de Human Rights Watch, qui s'est exprimée mercredi lors d'une réunion d'information sur la situation en RDC. «Les violences commises à l'encontre des femmes et des filles ne se produisent pas seulement dans les zones de guerre, mais aussi lorsqu'elles tentent de trouver de l'eau ou de la nourriture en dehors des camps», a déclaré Carine Nantulya. Le conflit qui sévit depuis des décennies dans l'est de la RDC est à l'origine de l'une des pires crises humanitaires au monde. Plus d'une centaine de groupes armés se battent pour le contrôle de cette région riche en minerais, située près de la frontière avec le Rwanda. Un acteur clé du conflit, le M23, serait soutenu par le Rwanda. Avec d'autres groupes, les rebelles sont accusés d'avoir perpétré des massacres dans le cadre du conflit qui s'est étendu des lignes de front aux villages environnants et a déplacé au moins 7 millions de personnes, dont beaucoup sont hors de portée de l'aide. Les groupes d'aide se sont plaints de l'insuffisance des ressources, même pour ceux qui sont à leur portée.

Ces derniers mois, les personnes fuyant la violence ont également dû éviter les tirs d'artillerie lourde et les frappes de drones. La situation dans la région «se dégrade rapidement et atteint des niveaux jamais vus», a déclaré Sophia Gerdes, coordinatrice du groupe d'aide Action contre la faim au Nord-Kivu, lors de la réunion d'information de mercredi. «Ce dont nous avons besoin, c'est de créer les conditions pour que les gens puissent rentrer chez eux ; les civils doivent être protégés, la démilitarisation doit avoir lieu et l'accès doit être garanti dans toutes les zones», a ajouté Mme Gerdes.

R. I.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

Kaïs Saïed annonce sa candidature à un second mandat

Depuis le point le plus méridional de la Tunisie, à Djerba (au sud), le président tunisien Kaïs Saïed a officiellement annoncé, avant-hier, sa candidature à un second mandat de cinq ans lors de l'élection présidentielle prévue pour le 6 octobre prochain.



«Lorsque le devoir national vous appelle, il n'y a pas de place pour l'hésitation», a martelé le 19 juillet le président tunisien Kaïs Saïed qui a choisi la ville de Borj el-Khadra, à l'extrême sud du pays, pour annoncer officiellement sa candidature. «Si j'ai choisi ce lieu, symbole de la force et de la fierté, c'est pour rappeler que la Tunisie est une nation unie, de son extrême nord à son extrême sud, et elle le restera», a soutenu le chef d'État dans une vidéo publiée sur le compte Facebook de la présidence tunisienne.

Kaïs Saïed est le quatrième président élu au suffrage universel dans le pays depuis l'indépendance en 1956. Après des décennies de domination par des figures emblématiques comme Habib Bourguiba et Zine el-Abidine Ben Ali, la Tunisie a connu un bouleversement avec la Révolution de 2011. Cette Révolution a ouvert la voie à un système politique démocratique, mais également à de profondes divisions internes.

Kaïs Saïed a été élu en 2019, sur une plateforme qui prônait une lutte contre la corruption, une plus grande transparence et un retour aux valeurs fondamentales de la République. Son ascension à la présidence est survenue à un moment où la Tunisie était encore en train de gérer les séquelles des changements politiques survenus après le Printemps arabe.

Son premier mandat, entamé en octobre 2019, a été caractérisé par une série de réformes audacieuses visant à refondre le système institutionnel tunisien. À la suite de l'affaiblissement de l'Assemblée nationale et de la crise politique qui a suivi, il a pris des mesures sans précédent en juillet 2021, en gelant les activités du Parlement et en s'appropriant des pouvoirs supplémentaires. Cet acte, souvent qualifié de coup d'État, a été justifié par Saïed comme une nécessité impérieuse pour restaurer l'ordre et la stabilité dans le pays.

Le référendum de 2022 sur une nouvelle Constitution, qui a reçu l'approbation de 94,6% des électeurs, a marqué un tournant dans le système politique tunisien. En remplaçant le régime parlementaire hybride par un retour au régime présidentiel, Saïed a non seulement changé les règles du jeu politique, mais a également créé un précédent dans la gestion du pouvoir en Tunisie.

L'un des enjeux majeurs de cette élection sera de savoir si Saïed est capable de rassembler un pays traversé par des fractures politiques et sociales. Les tensions avec l'opposition islamiste, qui a été au pouvoir partiellement pendant une décennie, ainsi que les attentes de la population en matière d'amélioration socio-économique, joueront un rôle crucial dans les résultats du scrutin.

Il convient de rappeler que la Tunisie a connu au total sept président depuis son indépendance. Habib Bourguiba (de 1957 à 1987) et Zine el-Abidine Ben Ali (de 1987 à 2011) totalisent, réunis, pas moins de 55 ans à la tête de ce pays. Quant au «bourguibiste» Béji Caïd Essebsi, arrivé au pouvoir à la toute fin décembre 2014, il est mort en fonction le 25 juillet 2019. Si l'on ajoute deux présidents par intérim (Fouad Mebazaa, de janvier à décembre 2011, et Mohamed Ennaceur, de juillet à octobre 2019) ainsi qu'un président de transition (Moncef Marzouki, de décembre 2011 à décembre 2014), la Tunisie a connu, au total, sept présidents.

Le scrutin du 6 octobre prochain sera la douzième élection présidentielle organisée en Tunisie.

R. I.

BANGLADESH

La police tire à balles réelles sur les manifestants, plus de 100 morts

LES MANIFESTATIONS au Bangladesh, qui ont débuté comme un mouvement pacifique contre les quotas dans la fonction publique, ont rapidement dégénéré en conflits meurtriers. Alors que les tensions montaient, la réponse des autorités a été brutale, suscitant une onde de choc au sein de la population et au-delà des frontières du pays.

Les manifestations ont commencé le 1er juillet courant, rassemblant des milliers d'étudiants et de jeunes, exigeant une réforme des quotas qui, selon eux, pénalisent les étudiants non-résidents. Ce mouvement, au départ pacifique, a subi une transformation radicale en raison d'une réponse policière disproportionnée. Les heurts qui ont éclaté ont entraîné la mort d'au moins 115 personnes et blessé près de 300 policiers dans la capitale, Dacca, en l'espace de quelques jours. La situation a atteint un point critique lorsque, le 18 juillet, la police anti-émeute a ouvert le feu à balles réelles sur les manifestants.

Les manifestations sont quasi quotidiennes depuis début juillet. Elles visent à obtenir la fin des quotas d'embauche dans la fonction publique, qui réservent plus de la moitié des postes à des groupes spécifiques, notamment aux enfants des vétérans de la guerre de libération du pays contre le Pakistan en 1971, et favorisent les proches du pouvoir.

De nombreuses voix affirment que le programme bénéficie aux enfants issus des groupes progouvernementaux soutenant Sheikh Hasina, 76 ans, qui dirige le pays depuis 2009 et a remporté sa quatrième élection consécutive en janvier après un vote sans véritable opposition.

Les manifestations sont en grande partie un reflet du mécontentement populaire envers un gouvernement jugé autocratique, dirigé par la Première ministre Sheikh Hasina, au pouvoir depuis quinze ans. Face à l'ampleur des manifestations et aux violences qui s'ensuivent, la Première ministre Sheikh Hasina a décidé d'annuler des visites officielles à l'étranger, notamment au Brésil et en Espagne.

La mise en place d'un couvre-feu et l'interruption des services Internet et de téléphonie mobile sont des mesures souvent utilisées par les gouvernements pour endiguer les soulèvements populaires. Cependant, elles aggravent le climat de peur et de méfiance. Dans les jours qui ont suivi l'escalade des violences, les médias locaux ont fait face à des restrictions sévères, rendant difficile la couverture complète de la situation.

Le couvre-feu gouvernemental est entré en vigueur à minuit dans la nuit de vendredi à samedi et le bureau de la Première ministre a demandé à l'armée de déployer des troupes, après que la police a de nouveau échoué à maîtriser les troubles.

Les rues de la capitale Dacca étaient presque désertes à l'aube, des troupes à pied et des véhicules blindés de transport de troupes patrouillant dans cette mégalopole tentaculaire de 20 millions d'habitants.

Les autorités ont imposé jeudi une coupure nationale d'internet qui reste en vigueur, entravant gravement les communications à l'intérieur et à l'extérieur du Bangladesh.

R. I.

APRÈS DES SEMAINES DE PROTESTATION AU KÉNYA

Le président nomme un nouveau gouvernement

LE PRÉSIDENT kényan William Ruto a nommé hier les 11 premiers membres de son cabinet, conservant six anciens ministres dans les portefeuilles clés de la défense et de l'intérieur.

La semaine dernière, Ruto a limogé tous les ministres sauf un et a déclaré qu'il formerait un gouvernement à base élargie qui l'aiderait à résoudre les problèmes qui ont conduit à des manifestations qui ont duré un mois.

Les manifestations ont commencé par des appels aux législateurs pour qu'ils votent contre un projet de loi de finances proposant de nouveaux impôts, puis se sont transformées en appels à la démission du président pour mauvaise gouvernance.

Le président a conservé vendredi les anciens ministres de l'Intérieur et de la Défense, mais il n'a pas encore nommé de ministre des Finances, sous la responsabilité duquel relève le budget controversé.

La dette publique du pays a augmenté et Ruto a défendu les taxes proposées comme un moyen de rembourser la dette et d'augmenter la collecte des recettes internes.

Les manifestants réclament un nouveau départ, accusant les anciens ministres d'incompétence, de corruption et de démonstration d'opulence dans un contexte de vie chère.

Le ministère de l'Intérieur, dont relève la police, a souvent été critiqué pour les tirs et les meurtres de manifestants le 25 juin alors qu'ils prenaient d'assaut le Parlement.

Peu avant l'annonce du président, les membres de la coalition d'opposition ont pris leurs distances vendredi avec la proposition de former un gouvernement à base élargie, la qualifiant de « trahison du peuple kényan, en particulier de la génération Z et de la génération Y », qui ont mené les manifestations appelant au changement.

La figure de l'opposition Kalonzo Musyoka a qualifié le changement de gouvernement de « cosmétique », affirmant que rien ne changera tant que l'administration Ruto sera au pouvoir.

Il a déclaré que tout parti d'opposition rejoignant le gouvernement à base élargie le ferait en tant que parti individuel et non en tant que coalition d'opposition.

Le principal leader de l'opposition, Raila Odinga, n'était pas présent lors de la conférence de presse de la coalition d'opposition. Les manifestations d'un mois au Kenya ont débuté le 18 juin, dirigées par des jeunes qui se disaient sans chef et sans tribu dans leurs appels au changement, à la responsabilité et à la bonne gouvernance. Au moins 50 personnes sont mortes depuis le début des manifestations et plus de 400 autres ont été blessées, selon les données de la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya. Un tribunal a suspendu jeudi l'interdiction imposée par la police de manifester dans la capitale, Nairobi.

R. I.

PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES À CONSTANTINE

Ouverture et aménagement de plusieurs tranchées pare feu

Dans l'optique de lutter contre les contre les incendies de forêts, des travaux portant ouverture et aménagement d'une superficie de 81,5 ha de tranchées pare feu, à travers divers sites forestiers de la wilaya de Constantine, ont été réalisés, au titre de la saison 2023-2024. C'est ce qu'a indiqué, hier, la Conservation des forêts.



Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des mesures prises par les services de cette institution visant à lutter et à prévenir des incendies de forêts, pouvant être signalés durant l'été 2024, a précisé à l'APS le chargé de communication et d'information, à la Conservation des forêts, Ali Zegrour, ajoutant qu'il s'agit de l'aménagement de 41,5 ha alors qu'une surface de 40 ha a fait l'objet d'opérations d'ouverture.

Le dispositif anti-incendie 2024 qui s'étalera jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain a porté aussi sur l'installation de 7 postes de vigie et de 4 camps principaux dans des sites forestiers et montagneux à l'accès difficile de Chettaba, dans la commune d'Ain Smara, de Chegraf, sur les hauteurs de la commune d'El Khroub, de Beni Yaâgoub (Ibn Badis) et d'El Kentour, dans la commune de Zighoud Youcef pour surveiller les massifs forestiers, réduire les dangers d'incendies et protéger les biens et les personnes, durant cette période, a-t-il ajouté.

En outre, il a été également procédé à l'organisation de plusieurs campagnes de volontariat portant assainissement des espaces forestiers relevant de six communes de la wilaya, dans le cadre de ces mesures de prévention à l'image de la forêt d'El Baâraouia dans la commune d'El Khroub et d'El Hadj Baba (Ain Smara).

Ce programme spécial été qui a été finalisé le 13 juillet en cours, a ciblé d'autres espaces classés à risques à l'instar de la forêt de Mgharouel dans la commune d'Ibn Ziad, de Beni Brahim dans la commune de Zighoud Youcef, de Draâ Nagua à El Khroub, ainsi que les forêts d'El Hambeli et de Beni Yaâgoub dans la commune d'Ibn Badis et de Mestaoua et d'Oued Ziad au chef-lieu de wilaya, a-t-il noté.

Ce programme ayant pour objectif la préservation du patrimoine forestier local et la prévention contre les dangers dus aux fortes chaleurs, a été réalisé en étroite collaboration avec les directions de l'environnement, des travaux publics, des ressources en eau, de l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (EPWG- CET), l'entreprise de développement des espaces verts de Constantine (EDEVCO) et diverses associations versées dans le domaine de l'environnement à l'instar de l'association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), a indiqué la même source.

R.R

RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À SIDI BEL ABBES

Vers la réception de plusieurs projets

DIFFÉRENTS PROJETS devant améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) et augmenter les capacités de stockage ont été réceptionnées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, la direction de l'Hydraulique.

Les projets réceptionnés dernièrement portent sur le soutien à l'opération de distribution de l'eau potable et l'augmentation du ratio de ce produit vital à Haï Sahra, au chef-lieu de wilaya, ainsi que le renouvellement du réseau de distribution à travers les cités « Adda Boudjelal », « Sakia Hamra », « Bab Daya », « El Badr », « Sidi Djillali ancien » et « Sidi Amar » au niveau de la ville. Le projet de réalisation du transfert de l'eau vers les zones du nord de la wilaya a été également réceptionné, selon la même source, qui a signalé que l'opération a porté sur la réalisation d'un réservoir d'eau de 500 m3 à Mehadid, dans la commune de Tilmouni, outre un réservoir d'eau de 500 m3 également dans la commune de Mostefa Benbrahim, et ce afin de renforcer l'opération de distribution à Haï 900 logements AADL. Des équipements ont aussi été acquis dans le cadre de l'alimentation des centres d'habitat du Nord-est avec un système de transfert d'eau potable du barrage du Chorfa, concernant les zones de Zerouala, Louza, Boudjebha El Bordj, Oued Mebtouh, Zalifa, Zaouia et Mehadid. S'agissant des projets en cours de réalisation, la même source a révélé qu'il s'agit de l'étude d'un plan global d'alimentation en eau potable pour la wilaya de Sidi Bel Abbes, dont le taux de réalisation a atteint 75 pour cent, outre la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 20.000 mètres cubes dans la commune de Sidi Lahcen, dont le taux d'avancement a atteint 65 pour cent.

Des travaux de réhabilitation du réseau de distribution de l'eau sont en cours dans la daïra de Telagh, Haï Guitna, dans la commune de Mezaouer, des travaux de réalisation du réseau d'AEP dans la zone industrielle de Sidi Bel Abbes, des travaux de réhabilitation des réseaux de distribution des communes de Sidi Bel Abbes, Sidi Lahcen, Belarbi, Tessala, Mostefa Benbrahim, Benachiba, Sidi Brahim et Sidi Hamadouche.

Par ailleurs, les travaux d'une autre tranche du transfert de l'eau vers les zones nord de la wilaya de Sidi Bel Abbes sont également en cours, en plus de la réalisation d'un réservoir de 1.000 m3 au douar Gouassem (commune de Belarbi) a indiqué la même source.

R.R

SECTEUR DE LA SANTÉ À MÉDÉA

Restructuration et extension du service d'hémodialyse

LES TRAVAUX d'extension du service d'hémodialyse de la localité de Chahbounia, au sud de Médéa, ont été lancés récemment dans le but d'augmenter les capacités de traitement de cette structure sanitaire et assurer une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux issus des communes de la daïra de Chahbounia, a fait savoir, jeudi la direction locale de la santé. Mohamed Zohir Hadj Sadok,, directeur de la santé a expliqué que l'extension du service d'hémodialyse permettra de porter la capacité de traitement de la structure de 11 à 64 patients, avec des séances de dialyse de trois jours par semaine et une moyenne quotidienne de 4 à 5 heures par séance.

Précisant que les aménagements qui seront effectués vont créer de nouveaux espaces pour l'accueil et la prise en charge des malades, soulignant également que l'équipement de ce service sera renforcé pour être en mesure de prendre en charge le nombre de patient ciblé.

Equipé actuellement de huit générateurs d'hémodialyse et d'une station de traitement d'eau, le service d'hémodialyse de Chahbounia va bénéficier de dix autres générateurs et d'une station de traitement d'eau, a-t-il expliqué. En outre, concernant cette extension, le même responsable a indiqué qu'elle évitera aux insuffisants rénaux des communes de Chahbounia, Bouaiche et Boughezoul (daïra de Chahbounia) de faire le déplacement vers l'hôpital de Ksar-El-Boukhari, soit une distance de dizaines de kilomètres, pour effectuer des séances de dialyse. Par ailleurs, plusieurs services d'hémodialyse situés dans différents établissements hospitaliers de la wilaya de Médéa ont été dotés de stations de traitement d'eau et de générateurs d'hémodialyse, à la faveur d'un projet de modernisation et d'équipement des structures de santé spécialisées, a rappelé M. Sadok. Le projet a touché les services d'hémodialyse des hôpitaux de Médéa, Ksar-El-Boukhari, Ain-Boucif, Tablat, Berrouaghia et Beni-Slimane, a-t-il Conclu.

R.R

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE

Médéa à travers les voix de ses écrivains

Une rencontre littéraire autour du thème « Médéa à travers les voix de romanciers » a été organisée en marge du Festival culturel national du théâtre comique et a regroupé une brochette d'écrivains qui, chacun à sa manière, ont parlé de leurs villes natales dans leurs romans construits autour de souvenirs de jeunesse, d'évocations historiques, de remémorations de voisinages, de promenades dans ses venelles, ses arcades, ses commerces, ses hommes de culture, ses SDF, ses malades mentaux, etc.



L'écrivain et dramaturge Mohamed Bourahla, natif de la ville de Ksar El Boukhari, évoquera les lieux où il passé les jours heureux de sa jeunesse dans un livre intitulé « El Khobz wel idam » (Le pain et le condiment) égrenant les souvenirs incrustés dans sa mémoire après s'être un peu éloigné de la ville qui l'a vu naître et grandir.

« Quand je remémore Ksar El Boukhari, la chanson La bohème de Charles Aznavour me vient à l'esprit et c'est dans ma ville natale où j'ai acquis l'esprit critique et lu tous les classiques de la littérature dans les deux langues (arabe et français), précisant en même temps que la nouvelle El Khobz wal Idam est inspirée de la réalité et est construite sous forme de monologue intérieur ».

Pour sa part, le journaliste et écrivain Mohamed Kadik, saisira le prétexte des remparts de la ville de Médéa pour évoquer la résistance de la ville millénaire et ancienne capitale du Beylik du Titteri contre les forces de l'armée coloniale qui ont été repoussées par l'armée de l'émir Abdelkader sous la conduite de son lieutenant Si El Berkani.

Ce n'est, dira-t-il, qu'à la suite de la 3è campagne lancée en 1836 que les colonnes de l'armée française dirigées par le maréchal Clauzel désigné pour réhabiliter l'honneur de la France sont parvenues, après d'âpres batailles, à venir à bout de la résistance et entrer dans la ville.

Émouvante nouvelle de l'auteur Tayeb Ould Larouci, « derrière les nuages », une nouvelle autobiographique où il décrit les vicissitudes de la vie d'un enfant qui a vécu les misères de la famille pendant la révolution armée qui n'avait d'autre horizon que les montagnes dénudées de la steppe.

Adolescent, il découvrira Birine qu'il ralliera par l'autocar qui faisait la liaison entre sa mechta et le patelin de destination, situé « derrière les nuages » lui dira son père, afin de pouvoir poursuivre ses études. Le souvenir de la ville fait partie des souvenirs qui ne se perdent pas, car c'est là où se forge l'amour du sol sur lequel on est né, il porte en lui les sensations et les pensées qui ne meurent pas et qui survit au temps, c'est l'idée exprimée par deux auteurs qui ont, chacun à sa manière, évoquer les trottoirs « habités » par des malades mentaux qui n'ont pour seule couverture que la voûte céleste, mais dont la présence ajouter au bonheur de l'environnement.

Le kiosque où l'on peut dénicher le livre ou le magazine que l'on ne trouve pas ailleurs, le marchand de thé, les terrasses du boulevard, les arcades du centre-ville de Ksar El Boukhari, sont autant de lieux qui habitent encore la mémoire de l'auteur Gaada Sliman dans son ouvrage qui a pour titre « Tajaliat Sardiya » (Descriptions narratives).

La jeune autrice et enseignante Sarah Khelifa évoquera dans son livre Beît El Ispanya, une voisine d'origine espagnole dont elle a gradé des fragments de souvenirs racontés sur la maison de cette femme qui a vécu dans la ville durant la colonisation pour servir de trame à son livre pour, dira-t-elle, préserver un tel héritage de l'oubli.

Quant au pédagogue Metidja Bachir, ses contributions à la compréhension de certains phénomènes scolaires dont les déperditions et l'usage de la punition dans les établissements scolaires qui ont fait l'objet d'études spécialisées aussi bien dans les écoles à Ksar El Boukhari et ailleurs. L'auteur dénoncera l'usage de la punition de l'enfant qui est violenté à la maison par les parents, les frères, les proches, dans la rue et enfin dans son école, des pratiques qui sont à bannir dans le système scolaire et dans les familles.

Pour rappel, la 14e édition du Festival culturel national du théâtre comique s'est déroulée du 30 juin au 5 juillet et a vu la participation de sept troupes représentant plusieurs villes d'Algérie.

Nabil B.

COMMUNE DE MAÂTKAS

Le théâtre à l'honneur

LE VILLAGE de Bouhamdoun de la commune de Maâtkas à Tizi Ouzou abrite, depuis mercredi 17 juillet, et jusqu'au 23 du même mois, la 3e édition du théâtre national amateur.

Cette manifestation organisée par l'association Thafsouth, en collaboration avec la direction des arts et de la culture, le Théâtre régional de Tizi Ouzou Kateb Yacine, la ligue des arts dramatiques et cinématographiques, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya (DJS), l'APC et la daïra de Maâtkas, a été une occasion pour les amateurs du 4e art de découvrir les merveilles artistiques, culturelles et intellectuelles exprimées à travers les planches.

Il faut signaler d'emblée que rendez-vous théâtral de Bouhamdoun a été dédié à feu Yacine Zaïdi, comédien célèbre originaire de la région. La famille du défunt, présente à la cérémonie d'ouverture, a été honorée par les organisateurs.

Le coup de starter de cette manifestation théâtrale a été donné par le président de



l'APW, Mohamed Klalèche, en présence d'une foule nombreuse et de grandes personnalités du 4e art, ainsi que de la représentante du ministère de la Culture et des Arts.

Cette 3e édition du théâtre national amateur de Bouhamdoun a vu la participation de 15 wilayas du pays en plus de Tizi-Ouzou. Plus de 15 pièces sont en lice et 8 d'entre elles seront sélectionnées pour participer au concours final. Les troupes lauréates seront primées à la fin du festival.

S'agissant du jury, dont la mission est loin d'être une sinécure, il est composé naturellement d'experts à l'exemple des metteurs en scène Omar Fetmouche et Tounés Ait-Ali, ainsi de l'écrivain Mohamed Bourahla.

Parallèlement à la compétition, le programme contient, aussi, des conférences et des ateliers de formation portant sur la science des arts théâtraux comme la mise en scène, l'expression vocale et gestuelle, le décor, etc.

Notons enfin que cette manifestation théâtrale du village de Bouhamdoun a été édulcorée une multitude d'expositions portant l'élément identitaire national, local plus particulièrement. Il y va de la robe kabyle jusqu'à l'ustensile culinaire potier.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

HANDBALL- MONDIAL 2025 :

La sélection algérienne en stage du 17 au 24 juillet à Alger

LA SÉLECTION algérienne de handball (seniors messieurs) a entamé un stage de préparation en prévision de sa participation au Championnat du monde 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Pour ce stage qui se poursuit jusqu'au 24 juillet, le staff technique national dirigé par Farouk Dehili, a fait appel à 27 joueurs dont huit évoluant à l'étranger. Versé dans le groupe B, le Sept algérien évoluera aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les rencontres du groupe B se disputeront à Herning au Danemark. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS :

Yahia Zemmouchi (OM Annaba, Algérie), Mezaza Salim (HBC El-Biar), Chebli Djaber (JSE Skikda), Belbrahim Junayd Bouazza (HBC Livry Gargan/France), Abderaouf Bouakez (MB Béjaia), Zine Eddine Boughaba (Al Shamal, Qatar), Sahraoui Samy Zacharia (Hubo Handball/Belgique), Islam Kaabache (JSE Skikda), Amokrane Abderrahim (ES Aïn-Touta), Bendasse Mohamed-Réda (ES Aïn-Touta), Hamdi Ayoub (O. El Oued), Louerdi Mohamed Naim (O. El Oued), Bounab Hani Abdelrafik (JSE Skikda), Merazka Aymen (AB Barika), Abed Boumediene Walid (NRKGA Ben Aknoun), Ramy Sidi Aissa (ES Constantine), Berrehail Yanis Mohamed (US Créteil/France), Bouruis Mohamed Iheb (IC Ouargla), Balti Karim ((Bruges Lormont/France), Ali Boulehssa (JSE Skikda), Chehri Mounir (Halden Topphandball/Norvège), Rayane Abrous (HBC El Biar), Sobhi Chemseddine (OBMC Metlili), Hadj Sadok Tahir Yassine (M Bordj Bou Arreridj), Fedila Mohamed (Odorheiu Secuiesc/Roumanie), Teffah Noah Sophiane (HBC Livry Gargan/France), Aliouene Abderrahmane(RC Bona).

FOOTBALL- MERCATO (LIGUE1) :

Ghacha, Jacques Mbé, Yanis Hamache. . .

Après quelques jours de flottement, les journées précédent le présent week-end a été bien animé en termes d'officialisations, notamment jeudi 18 juillet et vendredi 19 juillet qui ont offert leur lot de mouvements, sur le mercato estival. Mais si de nouveaux dossiers se sont bouclés, d'autres sont sur le point de connaître leur dénouement. Assurément, les choses se sont définitivement emballées en attendant des surprises, des noms marquants étant, annoncent la rumeur, en bonne voie

LES INFOS DES PRINCIPAUX TRANSFERTS À RETENIR DE CE WEEK-END

Avec sa 2e recrue estivale, Ghacha, l'USM Alger tire le bon numéro. . .

Le milieu offensif Houssam-Eddine Ghacha, s'est engagé avec l'USM Alger, dans un transfert libre en provenance de l'Espérance de Tunis, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat. Convoité également par le MC Alger et la JS Kabylie, Ghacha (28 ans), qui a résilié son contrat avec l'EST, a été convaincu par la proposition financière formulée par le club de Soustara, supérieure à celles des autres concurrents. Ghacha s'était mis en évidence sous les couleurs de l'ES Sétif (2018-2021), avant de rejoindre le club turc d'Antalyaspor (2021-2023), avec lequel il a signé 65 apparitions, toutes compétitions confondues, pour 4 buts inscrits. L'ancien joueur de l'A Boussaâda compte une seule sélection en équipe nationale en 2018, sous l'ère de l'ancien sélectionneur national Djamel Belmadi. L'enfant d'Ouled Djellal (Biskra) devient ainsi la 2e recrue estivale de l'USMA, après le latéral gauche Lyes Chetti (29 ans), qui a paraphé un contrat de trois saisons avec les « Rouge et Noir ». Avant de se pencher sur le marché des transferts, la direction a blindé les tauliers de l'équipe, en prolongeant les contrats du milieu de terrain Salim Boukhanchouche, et des défenseurs Abdessamed Bounacer et Hocine Dehiri. En revanche, le club a décidé d'accorder un bon de sortie au défenseur international et capitaine Zinédine Belaïd, qui s'est engagé avec Saint-Trond (Div.1 belge). Le club a confié la barre technique au Tunisien Nabil Maâloul (61 ans), en remplacement de l'Espagnol Juan Carlos Garrido, dont le contrat n'a pas été prolongé. Au niveau de la direction, l'USMA a fait l'objet d'un changement au niveau de son staff dirigeant, avec la nomination d'Athmane Sehbane à la tête du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/USMA, en remplacement de Kamel Hassena, démissionnaire, alors que Sid Ali Yahiaoui a été nommé secrétaire général du club. L'USMA a bouclé la saison 2023-2024 à la quatrième place avec 49 points, loin derrière le champion le MC Alger (65 pts), sacré pour la 8e fois de son histoire. Les « Rouge et Noir » représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de la CAF en compagnie du CS Constantine. Exemptée du 1er tour préliminaire, l'USMA affrontera au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie



. . . LA PÉPITE CAMEROUNAISE DE L'ÉTOILE DU SAHEL (TUNISIE) JACQUES MBÉ, NOUVELLE ACQUISITION DU CR BELOUIZDAD . . .

Le CR Belouizdad a annoncé l'acquisition de Jacques Mbé, milieu défensif camerounais de 25 ans, en provenance de l'Étoile Sportive du Sahel. Ce transfert, officialisé sur la page du club de la Ligue 1 Mobilis, couvre une durée de trois ans, bien que les détails financiers n'aient pas été divulgués. Jacques Mbé a débuté sa carrière professionnelle au Canon Yaoundé au Cameroun avant de rejoindre l'Étoile Sportive du Sahel en juillet 2017. Depuis son arrivée en Tunisie, il s'est imposé comme une pièce maîtresse de l'équipe, contribuant de manière significative au titre de champion de Tunisie remporté par l'Étoile lors de la saison 2022-2023. En parallèle, le CR Belouizdad, récent vainqueur de la Coupe d'Algérie 2023-2024, a également fait savoir qu'ils avaient recruté le technicien français Corentin Martins en tant qu'entraîneur principal, succédant au Brsilien Marcos Paqueta. Bien que la durée du contrat de Martins n'ait pas été précisée, son arrivée marque sa seconde aventure dans le championnat algérien, après un passage mitigé au Paradou AC (9 victoires, 8 nuls, 5 défaites). Avec les récentes acquisitions, tant sur le terrain qu'au niveau de l'encadrement technique (arrivée du Français Corentin Martins), le CR Belouizdad semble bien positionné pour aborder la nouvelle saison avec optimisme et ambition.

. . . AVEC L'ARRIVÉE DE YANIS HAMACHE, LE MC ORAN FAIT LE PLEIN AVEC 12 NOUVELLES RECRUES. . .

Yanis Hamache a paraphé, jeudi, un contrat de trois ans au profit du MC Oran, a annoncé la direction du club oranais. Hamache (25 ans) est un latéral gauche qui est passé par plusieurs clubs en France, Portugal et Bulgarie, à savoir l'OGC Nice, Red Star, Boavista, SK Dnipro et FC Arouca, son dernier club avant de rejoindre les Hamraoua. Hamache devient la 12e recrue du MCO depuis l'ouverture du mercato, le 1er juillet en cours, et le deuxième à avoir acté, ce jour, son arrivée dans cette formation après l'ex-défenseur de l'ES Sétif, Tarek Aggoun. Les dix autres recrues depuis l'ouverture du mercato estival, le 1er juillet en cours sont : le gardien de but Chemseddine Rahmani, arrivé en provenance de la JS Kabylie, le défenseur Kyliane Guessoum (ex -O. Nîmes-France), le portier Léonard Aggoune (ex-FC Rouen-France), le défenseur Karim Maamar Chaouch (ex-Djurgardens IF-Suède), les deux ivoiriens Mohamed Sylla, l'ex-attaquant du Racing Abidjan et Sery Gnoleba, ex-milieu de terrain de l'ASEC Mimosa, Karim Aribi (ex-Ohod club-Arabie saoudite) et Chahredine Boukholda en provenance du championnat de deuxième palier bulgare, Yacine Aliane et Juba Aguib (ASO Chlef).

. . . JS KABYLI : RÉSILIATION À L'AMIABLE DES CONTRATS DE L'ATTAQUANT MOUAKI ET DU MILIEU DE TERRAIN BOUMECHRA.

« Nous informons nos chers supporters de la résiliation à l'amiable des contrats de Mouaki et de Boumechra. Nous remercions sincèrement et vivement les deux joueurs pour tout ce qu'ils ont apporté au club durant leurs parcours avec nous, et leur souhaitons le meilleur dans leurs projets futurs », a indiqué le club phare de la Kabylie dans un communiqué publié sur ses comptes sur les réseaux sociaux. Concernant le recrutement, la JSK a engagé jusque-là Gaya Merbah, Mohamed Amine Madani, Aïmen Abdelaziz Lahmeri, le Malien Sadio Kanouté et les joueurs du Paradou AC Hamidi et Mokeddem.

NOUVEAU PROMU EN LIGUE1 MOBILIS

L'ES Mostaganem engage 11 nouveaux joueurs

DEPUIS L'OUVERTURE du mercato estival le 1er juillet, l'ES Mostaganem, nouvellement promu en Ligue 1 de football, a enregistré l'arrivée de 11 nouveaux joueurs. La direction du club a confirmé cette information vendredi, précisant que le recrutement concerne tous les compartiments de l'équipe qui retrouve l'élite après près de 25 ans d'attente. Les deux dernières recrues de l'ESM, Cherif Siam et Tamer Nezar, viennent de l'US Biskra (Ligue 1). Ils rejoignent neuf autres nouveaux joueurs, Hani Kacemi et Bouhalfaya (SKAF Miliana), Abdelkader Temimi (MC Oran), Mohamed Alaouchiche et Toufik Addadi (ASO Chlef), Saïd Bourahla (NC Magra), Chakib Aoudjane** (ES Ben Aknoun), Meddah (USM Khenchela) et Adel Amaouche (MC El Bayadh). En parallèle à ces nouvelles acquisitions, la direction a prolongé les contrats de plusieurs joueurs de l'effectif de la saison passée, dont les derniers en date, Merzak Abaaziz et Ameur Bouguettaya. Cependant, le club a perdu son meneur de jeu, Oussama Daibiche, qui a rejoint le CR Belouizdad, vice-champion de la Ligue 1 et vainqueur de la coupe d'Algérie de la saison dernière. Pour encadrer cette nouvelle équipe, l'ESM a confié la barre technique à l'entraîneur Cherif Hadjar, en remplacement de Réda Bendriss, parti à l'ES Sétif. Cette nomination marque un nouveau départ pour l'ES Mostaganem, qui aspire à une saison réussie en Ligue 1.

LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL MET EN VEILLEUSE NOMBRE DE SES SÉLECTIONS

Les caisses résonnent tellement vides que ...

Au plus fort d'un déclin sans précédent de l'Algérie en Basket-ball, le président de la FABB a pris la décision de suspendre les activités des diverses équipes nationales.

Par Rabah Azizi.

Sans crier gare, la Fédération Algérienne de Basket-ball, via son président Rabah Bouarifi, vient de décider de stopper les activités des équipes nationales de basket. Cette décision, qui fait couler beaucoup d'encre en créant la surprise dans le milieu du sport national, surtout pour les amateurs et spécialistes du jeu à 5, a été prise en raison, dit-on, des difficultés financières rencontrées par la FABB. Les moyens de la fédération ont été mal gérés et la perte de ces derniers revient au manque de résultats positifs, mettant ainsi en lumière un échec d'envergure pour les sélections nationales dans diverses compétitions régionales, continentales et internationales. En effet, le cinq national senior est absent de la scène continentale depuis l'année 2015, soit presque 10 ans, une trop longue absence pour les principaux représentants de l'Algérie de tir au panier qui, pourtant, démontraient un certain regain avec une progression sensible confortée par la médaille d'argent en Coupe d'Afrique "AfroBasket" en 2001 et un triomphe en Coupe Arabe des Nations en 2005. Par la suite, la sélection DZ va devoir



attendre jusqu'en 2029 pour retrouver l'élite de la compétition africaine. Cependant, l'événement qui a précipité cette décision est l'élimination des sélections U18 garçons et filles des qualifications pour le Championnat d'Afrique de basket-ball des moins de l catégorie de la FIBA-Afrique, à l'issue du tournoi organisé à Monastir, en Tunisie. Une désillusion pour le basket algérien et une déroute venue comme vécue comme la goutte qui ne fera que déborder le vase, ne faisant que remuer le couteau dans la plaie du ballon orange algérien. Les sélections seront absentes des grands événements, sans le moindre objectif en vue. En ce sens, la faillite est de taille tandis que les hoops(*1) ne seront pas de sortie et les "swish"(*2) ne retentiront pas et seront en mute pour une période indéterminée durant laquelle l'Algérie, sans son "BB", essaiera de redorer son blason en ciblant les vraies priorités à une toute nouvelle discipline : le 3x3, ou plus simplement le basket-ball à trois. Effectivement, Rabah Bouarifi a expliqué que la FABB est en proie à de sérieuses difficultés financières, le budget alloué étant insuffisant pour prendre en charge les différentes sélections. Il a précisé que la gestion des deux disciplines, le basket à cinq et le 3X3, est particulièrement coûteuse, surtout avec les exigences financières du 3X3. Face aux limitations des subventions actuelles, la FABB envisage de faire une pause pour réfléchir à la meilleure manière de relancer la discipline, en définissant des objectifs précis et en s'assurant des budgets adéquats.

(*1) Hoops: les paniers ou cercles où l'on marque les points.

(*2) Swish: le bruit du ballon qui entre dans le panier de basket.

R.A

RUGBY /COUPE D'AFRIQUE 2024 :

L'Algérie au rendez-vous continental en Ouganda

LA SÉLECTION algérienne de rugby (seniors messieurs) prendra part à la Coupe d'Afrique des nations 2024, dont le coup d'envoi a été donné ce samedi (hier) 20 pour prendre fin le 28 juillet en Ouganda, avec la participation de huit pays. Le quinze d'Algérie, à pied d'œuvre depuis ce jeudi dans la capitale ougandaise, débutera le tournoi pour le compte des quarts de finale face à la Côte d'Ivoire samedi prochain (12h00, heures algériennes) au stade national Nelson Mandela de Kampala. En cas de qualification, la sélection algérienne sera opposée au vainqueur du quart de finale opposant le Kenya au Sénégal. Les deux autres quarts de finales également programmés samedi, mettront aux prises la Namibie au Burkina Faso et le Zimbabwe à l'Ouganda. Les demi-finales sont prévues le mercredi 24 juillet au stade «Mutesi 2», alors que la finale se disputera le dimanche 28 juillet au stade Nelson Mandela. Lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique de rugby disputée en 2022 à Aix-en-Provence (France), l'Algérie avait terminé la 3e place du tournoi en s'imposant devant le Zimbabwe (20-12) dans la petite finale, alors que la Namibie avait été sacrée devant le Kenya (36-0).

ENTRÉE EN LICE SAMEDI MATIN

L'Algérie domine la Côte d'Ivoire (32-12) et passe en demi

La sélection algérienne de rugby (seniors messieurs) s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations 2024, en dominant son homologue ivoirienne sur le score 32-12, mi-temps (16-12), en quart de finale disputé samedi au stade Nelson Mandela à Kampala. Le quinze d'Algérie, à pied d'œuvre depuis jeudi dans la capitale ougandaise, affrontera en demi-finale prévue mercredi prochain au stade « Mutesi 2» le Kenya, large vainqueur du Sénégal (36-17). De son côté, la Namibie a surclassé le Burkina Faso (38-5) et affrontera dans le dernier carré le vainqueur du dernier quart de finale en cours entre le Zimbabwe et l'Ouganda. Lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique de rugby disputée en 2022 à Aix-en-Provence (France), l'Algérie avait terminé à la 3e place du tournoi en s'imposant devant le Zimbabwe (20-12) dans la petite finale, alors que la Namibie avait été sacrée devant le Kenya (36-0).

Résultats partiels des quarts de finale :

1). Namibie - Burkina Faso 38-5

2). Kenya - Sénégal 36-17

3). Algérie - Côte d'Ivoire 32-12

4). Zimbabwe - Ouganda (En cours)

Demi-finales (mercredi 24 juillet, au stade Mutesi 2):

Namibie - Vainqueur Zimbabwe-Ouganda

Kenya - Algérie

Finale : dimanche 28 juillet au stade Nelson Mandela.

KICKBOXING / LIGUE ONE CHAMPIONSHIP:

Elyas Mahmoudi se prépare à un dur commbat face au Japonais Taiki Naito le 3 août à Bangkok

LE KICKBOXER algérien Elyas Mahmoudi affrontera le Japonais Taiki Naito le 3 août prochain, au Lumpinee Boxing Stadium de Bangkok, dans un combat de la catégorie poids-mouche, comptant pour la Ligue asiatique One Championship, ont annoncé vendredi les organisateurs. Un combat qui s'annonce difficile pour l'Algérien de 26 ans, appelé à défier un adversaire plus expérimenté (28 ans), et qui compte déjà plusieurs victoires à son palmarès. «Après une longue attente, le temps est venu pour moi de remonter sur le ring. Ce sera le 3 août prochain à Bangkok, où je serai opposé au japonais Taiki Naito. Un combat prévu dans les règles du kickboxing» a annoncé Mahmoudi sur sa page facebook. A seulement 18 ans, le Kickboxer algérien avait connu une fulgurante ascension. Il était même pressenti pour devenir champion de sa catégorie en cas de victoire contre Petch Dam. Malheureusement pour lui, la pandémie du Covid avait conduit àl'annulation de ce combat (face à Petch Dam), et la longue période de confinement qui s'en était suivie avait porté l'estocade au rêve de Mahmoudi. Cinq ans plus tard, le kickboxer algérien revient dans le circuit, avec l'espoir de gravir les échelons et pouvoir prétendre à nouveau au titre chez les poids mouche.

DIVISION EXCELLENCE DE HANDBALL DAMES (PLAY-OFF - 6E J) :

Le HBC El Biar à un pas du titre de champion d'Algérie

LE HBC EL BIAR, vainqueur devant le NRF Constantine (30-15), vendredi pour le compte de la 6e et avant dernière journée des Play-off du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, a fait un grand pas pour conserver son titre de champion d'Algérie pour la troisième année consécutive.

Profitant de la défaite du MC Alger face au CF Boumerdes (28-30), les handballeuses d'El Biar (12 pts) n'ont plus besoin que d'un seul petit point face aux Mouloudéenes, lors de la septième et dernière journée, prévue samedi, pour décrocher le sixième titre de champion de l'histoire du club.

Résultats et classement à l'issue des matchs de la sixième journée des Play-off :

6e journée :

- HC Mila - CS Mouloud Mammeri 24-26
- TS Sétif - NRKG Alger 31-24
- MC Alger - CF Boumerdès 28-30
- NRF Constantine - HBC El Biar 15-30

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	12	6
2. CF Boumerdès	10	6
—. MC Alger	10	6
4. HC Mila	5	6
5. CSM Mammeri	4	6
—. TS Sétif	4	6
7. NRKG Alger	3	6
8. NRF Constantine	0	6

Restait à jouer / rencontres disputées hier, Samedi 20 juillet, pour le compte de la 7e et dernière journée) :

- CS Mouloud Mammeri - TS Sétif (11h00)
- CF Boumerdes - TS Sétif (13h00)
- NRKG Alger - NRF Constantine (15h00)
- HBC El Biar - MC Alger (17h00)

NB : le premier au classement à l'issue des trois tournois play-off sera sacré champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

HANDBALL- EXCELLENCE (MESSIEURS ET DAMES)

Rendez-vous les 27 ET 28 Septembre pour la reprise

LA PREMIÈRE JOURNÉE des Championnats d'Algérie de handball, Excellence (messieurs et dames), a été fixée aux 27 et 28 septembre prochain, annonce la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Le coup d'envoi de la saison 2024-2025 sera donné une semaine plus tôt avec le déroulement des finales de la Supercoupe (messieurs et dames), prévues le 20 septembre à Annaba, ajoute la FAHB. Pour cette nouvelle saison l'Excellence messieurs sera composée de deux groupes (A et B) de neuf équipes, alors que l'Excellence dames regroupera deux groupes de huit équipes. La saison 2023/2024 a été marquée par le doublé historique du M Bordj Bou Arreridj chez les messieurs et le sacre du CF Boumerdes en Coupe d'Algérie féminine. Le champion d'Algérie 2024 de l'Excellence dames sera connu à l'issue du dernier tournoi Play-off, prévu ce week-end à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

COMPOSITION DES GROUPES DE L'EXCELLENCE MESSIEURS :

Groupe A : - M Bordj Bou Arreridj (tenant), ES Ain Touta, HBC El-Biar, CRB Mila, JS Saoura, CHB Zighout Youcef, CS Bir Mourad Rais, MC Saida, MC Oran.

Groupe B : - O. El Oued, JSE Skikda, CR Bordj Bou Arreridj, MC Oued Tlélat, IC Ouargla, AB Barika, OM Annaba, C. Chelghoum Laïd, RC Arbaâ

Test Motorola Razr 50 Ultra : mieux que le Z Flip de Samsung ?

L'an dernier, le Razr 40 Ultra de Motorola nous avait d'une manière générale plutôt séduits. Son successeur, le Razr 50 Ultra, est disponible depuis quelques jours en France. À en croire le constructeur, il corrige les quelques défauts remarqués sur son grand frère, seul concurrent haut de gamme du Galaxy Z Flip5 de Samsung.



Il bénéficie aussi de quelques nouveautés intéressantes, dont un écran externe encore plus grand, d'une interface d'utilisation remaniée avec de vrais morceaux d'IA dedans.
Très bien, mais cela suffit-il pour rendre ce smartphone pliant irrésistible ? Justifie-t-il les 1 200 euros demandés pour son achat ? Vous vous en doutez, on a cherché à le savoir en le testant pendant un mois. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a des atouts à faire valoir…

Design et ergonomie : classique, mais réussi

Le premier contact avec le packaging du Razr 50 Ultra n'est pas franchement agréable puisque Motorola persiste à proposer une « expérience olfactive ». Pour cela, l'intérieur de la boîte est aspergé d'une fragrance à mi-chemin entre le parfum de supermarché bas de gamme et le désodorisant pour toilettes. Pourquoi diable infliger cela à ses clients ? Nous n'avons toujours pas de réponse…

Heureusement, le contenu de la boîte corrige cette mauvaise impression. L'appareil est ainsi accompagné d'un étui de protection plutôt bien pensé et d'une lanière « tour de cou » qui peut avoir son utilité. Autre bonne surprise, la présence d'un chargeur rapide : nous en reparlerons un peu plus loin.
La principale différence esthétique par rapport au Razr 40 Ultra provient sans doute de l'écran externe. D'une diagonale de 4 pouces, il couvre désormais l'intégralité de la surface du clapet. Les deux objectifs de la caméra principale prennent ainsi place dans des découpes circulaires tandis qu'une troisième, nettement plus petite, fait de la place au flash LED.
On ne note pas de changement notable au niveau des dimensions (171,4 x 74 x 5,1 mm contre 170,8 x 74 x 7 mm) par rapport au Razr 40 Ultra. Pas de changement au niveau du poids total (189 g) qui en fait un produit plutôt léger.
Une fois déplié, le smartphone laisse apparaître un écran de 6,9 pouces aux bordures plutôt fines. La charnière bénéficie d'une finition admirable. Elle permet de le laisser partiellement ouvert afin de faciliter certaines utilisations (vidéoconférence, réalisation de vlogs ou de selfies, etc.).
Le Razr 50 Ultra bénéficie d'une certification d'étanchéité IPX8. Il survivra donc à une immersion accidentelle dans de l'eau claire pendant 30 minutes maxi, à une profondeur de 1,50 m.

Écrans : lumineux et agréables

Le Razr 50 Ultra est équipé de deux écrans. Le principal est construit autour d'une dalle pOLED pliable de 6,9 pouces de diagonale affichant 1080 x 2640 pixels (densité de 413 ppp, format 22:9). Elle bénéficie d'une fréquence de rafraîchissement maxi de 165 Hz, de la certification HDR10+ ainsi que d'une luminosité de 3 000 nits maxi (en pic HDR). À l'exception de ce dernier paramètre, rien ne change donc par rapport au Razr 40 Ultra.
La pliure, inévitable sur un produit de cette catégorie, a le bon goût d'être quasiment imperceptible lorsqu'on passe le doigt dessus. Mieux encore : elle n'est pas visible en utilisation normale, quand on regarde l'écran de face. Afin de la percevoir, il faut regarder l'image en biais, les reflets de la feuille de protection apposée sur la dalle la rendant visible. L'écran externe de 4 pouces de diagonale est lui aussi constitué d'une dalle de technologie pOLED. Elle affiche 1272 x 1080 pixels (densité 417 ppp), a une fréquence de rafraîchissement pouvant atteindre 165 Hz maxi et bénéficie de la certification HDR10+.

Sa luminosité maximale peut atteindre 2

400 nits en pic HDR. Comme nous l'avons vérifié lors de nos tests, elle reste lisible en toutes circonstances, y compris lors d'une des rares journées de plein soleil de cet été plutôt sombre. C'est d'autant plus appréciable qu'on l'utilise assez souvent, car Motorola l'exploite intelligemment au travers de sa surcouche maison Hello UX.

Logiciel : Hello UX, toujours aussi convivial !

Le Razr 50 Ultra embarque Android 14 et la surcouche maison Hello UX. Avant d'aller plus loin, précisons que Motorola s'engage à fournir pendant trois ans les mises à jour majeures de l'OS et quatre ans de patches de sécurité. Cela reste un peu juste face à Samsung ou Google, qui assurent 7 ans de suivi pour les deux catégories.

Thales et Google visent SecNumCloud pour S3NS à l'été 2025



LA CO-ENTREPRISE du cloud S3NS, fondée par Thales et Google Cloud, vient d'initier auprès de l'Anssi le processus de qualification SecNumCloud. Seules des entreprises françaises ont pu la décrocher jusqu'à présent. Une entreprise exploitant des technologies cloud américaines pourra-t-elle revendiquer d'ici un an la qualification SecNumCloud et ainsi prétendre à une offre souveraine ou de confiance ? C'est en tout cas l'ambition de Thales et de Google Cloud.En juillet 2022, les deux partenaires lançaient S3NS avec pour but de proposer aux institutions publiques et aux entreprises privées une offre de cloud de confiance répondant aux critères de la qualification SecNumCloud de l'Anssi.

Une première très attendue sur le marché du cloud

Cette semaine, S3NS annonçait avoir franchi une première étape avec l'acceptation de son dossier par l'Anssi. La co-entreprise détenue majoritairement par le Français Thales vise ainsi une qualification SecNumCloud 3.2 à l'été 2025.
Pour y prétendre, S3NS devra se conformer à des exigences d'immunité face aux lois extraterritoriales. Avec des briques technologiques fournies par Google Cloud, également actionnaire de la co-entreprise, la réponse de l'Anssi est donc très attendue.Orange et Capgemini réunis avec Microsoft derrière Bleu ont eux aussi pour objectif de décrocher la qualification SecNumCloud. Or, jusqu'à présent, seuls des fournisseurs de cloud nationaux ont obtenu la fameuse certification.

Migrations enclenchées fin 2024 pour les early adopters S3NS

S3NS et ses dirigeants se veulent néanmoins confiants sur leur capacité à fournir tous les gages de confiance et de sécurité attendus par l'Agence de sécurité de l'État. Le clouder prévoit d'ailleurs d'équiper ses premiers clients avec sa solution d'ici la fin d'année. Les "early adopters" devraient pouvoir migrer "dès la fin de l'année 2024". L'entreprise précise qu'une trentaine de clients ont "commencé cette trajectoire, parmi lesquels la Matmut, AGPM, Club Med, Thales, Birdz (filiale de Veolia) et B. Connect."
Pour ces utilisateurs, ce calendrier signifie la possibilité de déployer des applications existantes sur le cloud en mode "lift and shift". Le fournisseur annonce également l'hébergement d'applications "cloud natives".
Les clouders 100% français bénéficient d'une longueur d'avance, à l'image d'Outscale et de NumSpot qui exploite ainsi les infrastructures qualifiées SecNumCloud de la filiale de Dassault Système. NumSpot a initié la procédure de qualification au premier trimestre 2024.

Casque XR Samsung : disponible "dans le courant de l'année"



LORS du salon Unpacked, Samsung a donné de nouveaux indices sur son très attendu concurrent Apple Vision Pro.
Lors du Samsung Unpacked, la société a présenté ses derniers projets, notamment le Galaxy Ring, la Galaxy Watch Ultra, et la nouvelle génération de la gamme Galaxy Z. Toutefois, un produit très attendu n'a pas été présenté : le casque Samsung VR. Même si le casque n'a pas fait d'apparition officielle, des mentions subtiles en ce sens ont été intégrées à la présentation. De quoi rappeler que le casque est toujours en cours de développement.
Vers la fin de l'événement, Rick Osterloh, SVP de Google, est monté sur scène et a souligné la collaboration de Google avec Samsung et Qualcomm pour faire du casque une réalité.

Rabbit r1 : l'IA embarquée a secrètement stocké des conversations d'utilisateurs qui ne peuvent pas être supprimées



UNE NOUVELLE mise à jour logicielle corrigera ce problème qui pourrait permettre à un tiers de voir les historiques de chat, les photos et bien plus encore. Avec le lancement du Rabbit r1 en avril 2024, la startup espère faire de son appareil une alternative au smartphone en s'appuyant sur l'intelligence artificielle (IA) pour gérer des tâches à notre place tout au long de la journée.
Mais l'entreprise fait face à son premier couac gênant. Rabbit vient de révéler que le r1 enregistrait les conversations des utilisateurs sur l'appareil sans qu'il soit possible de les effacer.

Les utilisateurs pas informés de l'enregistrement de leurs conversations

Cela signifie que si une personne perd ou se fait voler son r1, un tiers qui en prend possession peut accéder aux conversations. Autre souci, les utilisateurs n'ont pas été informés que leurs conversations étaient enregistrées.
Dans une note de sécurité expliquant le problème, Rabbit assure :
« nous avons pris conscience d'un risque potentiel impliquant des appareils r1 perdus, volés ou d'occasion, et nous l'avons immédiatement résolu ».
L'entreprise a également révélé que les données stockées sur l'appareil qui sont utilisées pour déclencher des actions telles que « commander un Uber » ou « jouer de la musique », pouvaient également lire des données du rabbitjournal. Ce problème signifie là encore que quelqu'un d'autre ayantaccès à un r1 pourrait consulter ces données. Une mise à jour automatique doit régler le problème
Rabbit dit avoir pris plusieurs mesures en réponse à ce problème. Tout d'abord, une option de restauration des paramètres d'usine est désormais disponible et permet d'effacer toutes les données du r1. Ensuite, l'appareil stocke désormais moins de données. Enfin, il n'est plus possible de lire les données d'appariement à partir de rabbithole
La startup assure n'avoir « aucune indication que les données de pairage ont été utilisées pour récupérer les données du journal Rabbithole appartenant à un ancien propriétaire d'appareil » et qu'elle partageait cette vulnérabilité au nom de la transparence.
Les propriétaires de r1 n'ont rien à faire. La mise à jour logicielle corrigeant ces problèmes sera téléchargée et installée automatiquement.

Google Ads détourné pour propager des malwares sur macOS : méfiez-vous de cette fausse pub pour Microsoft Teams



C'est la deuxième fois en moins d'un mois que la régie publicitaire de Google sert à diffuser des malwares sur Mac. Cette fois-ci, une fausse version de Teams sert de vecteur pour la distribution à Atomic Stealer.

On a beau clamer à tout-va que macOS est suffisamment sécurisé par défaut pour échapper efficacement aux cybermenaces, Malwarebytes vient une nouvelle fois de démontrer que ce n'est pas tout à fait vrai.

Trois semaines seulement après la découverte de fausses annonces Google pour Arc Browser, des chercheurs de l'entreprise ont mis le doigt sur une seconde campagne de malvertising à destination des utilisateurs de Mac. L'application visée ? Microsoft Teams qui, selon leurs investigations, occupe une place de choix parmi les tendances dans le milieu des cybermenaces.

Un trompe-l'œil particulièrement réussi

La combine était si bien ficelée que cette fausse publicité pour Teams a pu opérer incognito pendant quelques jours avant d'être repérée. Épinglé en tête des résultats de recherche, le lien sponsorisé semblait parfaitement légitime : titre correct, description pertinente, et, surtout, URL officielle.

Mais en creusant un peu, les équipes de Malwarebytes ont fini par se rendre compte que le véritable annonceur n'avait rien à voir avec Microsoft. Installé à Hong Kong, administrateur de centaines d'autres annonces sans aucun rapport avec Teams, et identifié sous un autre nom que celui de la firme de Redmond, il n'en fallait pas plus aux chercheurs pour soupçonner, à raison, des activités malveillantes dissimulées derrière une mise en forme trompeuse.

La filouterie a par la suite été confirmée au moyen d'une capture d'analyse réseau. Après s'être assurés que les clics sur la publicité provenaient bien d'internautes lambda, et non de bots ou de connexions VPN, les cyberattaquants recourent à des techniques de dissimulation de redirection qui font le lien entre l'URL initiale et la page de téléchargement corrompue.

Les victimes ayant cliqué sur un lien officiel en apparence atterrissent sur une page web estampillée avec un nom de domaine différent, mais crédible, sur laquelle se trouve un bouton de téléchargement pour Teams.

Derrière ce simulacre est en fait généré un payload unique pour chaque visiteur.

Le fichier malveillant téléchargé a, lui aussi, tout d'un DMG officiel. Seul élément permettant de mettre la puce à l'oreille des utilisateurs et utilisatrices les plus avertis : la nécessité de l'installer dans le menu du clic droit pour court-circuiter les mesures de sécurité intégrées aux systèmes Apple.

La suite de l'installation requiert la saisie du mot de passe utilisateur ainsi qu'une autorisation d'accès au système de fichier. En clair, rien d'anormal pour qui pense installer une nouvelle application macOS, mais qui correspond en tout point au mode opératoire d'Atomic Stealer pour pouvoir dérober des trousseaux de mots de passe, numéros de comptes, informations confidentielles et fichiers importants. Bien évidemment, à l'issue du processus, l'appli plante (code erreur), et l'internaute n'a d'autre choix que de retélécharger une version légitime de Teams pour espérer la voir fonctionner.

En attendant, le mal est fait. Exécutée sur la machine, la charge utile crée une backdoor et peut exfiltrer des données vers un serveur distant en toute liberté.

Des règles de sécurité à respecter

Alors, concrètement, comment éviter de se faire avoir par des méthodes de piratage de plus en plus sophistiquées ? Première chose : ne jamais récupérer d'applications directement depuis la page des résultats de recherche, encore moins depuis des liens sponsorisés.

La plupart des logiciels macOS de la trempe de Teams sont disponibles dans l'App Store qui demeure, à ce jour, la plateforme de téléchargement la mieux sécurisée pour les appareils Apple.

Pensez aussi à installer sur votre navigateur (Safari ou autres) des bloqueurs de publicités et de contenus malveillants agressifs pour empêcher la diffusion des annonces sur les moteurs de recherche et bloquer l'accès aux pages web frauduleuses.

Et si jamais vous pensez être tombé dans le piège, une analyse complète à l'aide d'un bon antivirus devrait vous débarrasser assez rapidement d'Atomic Stealer.

Test Microsoft Surface Laptop 7 (ARM) : Qualcomm offre à Microsoft sa revanche sur les MacBook



Annoncé en mai, le nouveau Surface Laptop 7 embarque pour la première fois un processeur ARM. Cette nouveauté majeure, à fortiori pour un appareil qui n'avait que très peu évolué ces dernières années, ouvre des perspectives alléchantes face aux anciens modèles sous processeurs Intel, notamment en matière de performances et d'autonomie. Voyons si Microsoft tient ici un produit à la hauteur des attentes.

Introduit à la faveur d'un évènement majeur organisé le 20 mai dernier par Microsoft, le Surface Laptop 7 nous était dévoilé en parallèle des nombreux modèles Copilot+ présentés par Dell, Acer, Samsung, HP ou encore ASUS. Avec ces différents appareils, le nouveau PC portable de Microsoft a pour point commun l'inclusion de processeurs ARM signés Qualcomm, les fameux « Snapdragon X », censés offrir des performances et une maîtrise énergétique sans commune mesure avec les processeurs Intel dont il avait été équipé ces dernières années.

Le Surface Laptop 7 de 15 pouces que nous avons reçu en test est doté de la configuration la plus haut de gamme proposée par Microsoft. Il est par conséquent affiché à 2499 euros. L'appareil débute toutefois à 1599 euros en France, en configuration Snapdragon X Elite / 16 Go de RAM / 256 Go de SSD.

ChromeOS 128 : Google abandonnera Lacros dans sa migration vers Android

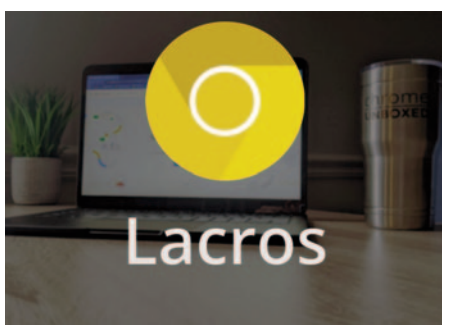
Ce projet, annoncé en 2021 et expérimenté depuis 2023, devait renforcer la sécurité des internautes sur Chromebook en désolidarisant le navigateur Chrome du système ChromeOS.

Nombreux sont les propriétaires de Chromebook à en avoir déjà fait l'amère expérience. Parce que ChromeOS et Chrome sont tous deux liés par un noyau GNU/Linux, l'un ne peut être mis à jour sans l'autre.

Un Chromebook ayant atteint sa fin de vie théorique met donc en péril la sécurité des utilisateurs et utilisatrices à deux niveaux : avec la non-distribution des dernières mises à jour et patchs de sécurité pour les versions obsolètes de ChromeOS, le système étant dès lors vulnérable aux nouvelles failles sans possibilité de les colmater, mais aussi avec l'arrêt conjoint des updates de sécurité pour Chrome, le navigateur ouvrant ainsi une seconde brèche possible pour les exploits.

Une expérience (presque) tuée dans l'œuf

Lacros, pour Linux And ChRomeOS, devait justement offrir une solution pour réduire les risques liés à la fin de support des Chromebook trop anciens. Officiellement annoncé en 2021, ce projet de navigateur avait pour objectif d'enfin dissocier Chrome du gestionnaire de fenêtre ChromeOS et de l'interface utilisateur du système. Deux ans plus tard, Google déployait Lacros auprès d'une poignée d'utilisateurs



et d'utilisatrices, d'abord en version Canary, puis en version bêta. Le projet semblait prometteur, et l'expérience a duré un peu moins d'un an. Finalement, la firme de Mountain View en a décidé autrement. Avec la migration de ChromeOS vers le stack Android, Lacros ne sera pas.

Une méduse avec des tentacules de 37 mètres de long a été découverte en 1870



C'est la Cyanea capillata, plus connue sous le nom de la méduse à crinière de lion et c'est la plus grande espèce connue de méduses.
Généralement, le diamètre de la méduse à crinière de lion varie de 50 centimètres à 2 mètres avec des tentacules mesurant jusqu'à 30 mètres de long. Mais, La plus grande méduse jamais découverte était absolument énorme, mesurant 2.29 mètres de diamètre avec des tentacules de 37 mètres de long.
Cette gigantesque méduse qui s'est échouée dans la baie du Massachusetts en 1870 est considérée comme l'un des plus longs animaux connus dans le monde.

Record du nombre de passagers d'un vol d'avion



Le plus grand nombre de passagers embarqués dans un même vol a été enregistré en 1991 lors de opération Salomon d'évacuation des juifs éthiopiens d'Addis-Abeba à Jérusalem.
Un Boeing 747 a embarqué 1222 passagers (1087 enregistrés plus les bébés) soit environ 3 fois sa capacité habituelle ! Visiblement, personne n'avait attaché sa ceinture à l'époque !

LE SAVIEZ VOUS

JO 2024. L'incroyable histoire de cet hockeyeur qui s'est amputé un doigt… pour disputer les Jeux



Le hockeyeur australien Matthew Dawson, victime d'une fracture de l'annulaire droit à quelques jours des JO, a décidé d'amputer une partie de son doigt pour ne pas compromettre ses chances de participer aux Jeux.



Jusqu'où iriez-vous pour réaliser votre rêve ? Le hockeyeur australien Matthew Dawson, victime d'une fracture de l'annulaire droit à quelques jours des Jeux olympiques de Paris, a dû se poser la question. Et il a vite tranché.

« UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE »
Vice champion olympique à Tokyo en 2021, Matt Dawson n'est pas de ceux qui tergiversent de trop. Pour l'Australien, hors de question de ne pas faire partie de l'aventure à Paris. Après un court moment de réflexion avec son chirurgien esthétique, la décision était prise, il allait se faire amputer.
« La meilleure option pour moi était de m'enlever le bout du doigt. C'est un petit changement pour le moment et un défi passionnant, je suppose », a-t-il commenté au micro de 7NEWS. Contraint à prendre une décision rapidement, le hockeyeur est persuadé d'avoir fait le meilleur choix :
« J'avais toutes les informations nécessaires pour prendre cette décision, pas que pour les Jeux à Paris, mais aussi pour ma vie de tous les jours. J'espère que je ne mettrais pas trop de temps à retrouver ma forme », a-t-il ajouté.

« JE SUIS TRÈS CHANCEUX »
Pas question pour le hockeyeur de s'apitoyer sur son sort : « Il y a beaucoup de personnes qui ont d'autres problèmes dans leur vie qui sont plus graves que la perte d'un doigt, donc je suis très chanceux que ce ne soit qu'un petit morceau de mon doigt. »

Une décision saluée par son sélectionneur, qui l'a officiellement retenu pour participer aux Jeux de Paris avec les « Kookaburras ». « Il a certainement placé la barre très haut pour tous ceux qui se casseront un doigt à l'avenir », s'est amusé l'entraîneur australien. L'Australie entamera sa compétition face à l'Argentine, championne olympique à Rio 2016, le 27 juillet au stade Yves-du-Manoir, à Colombes (92).

Los-Angeles

Le manoir de Jennifer Lopez et Ben Affleck mis en vente pour 68 millions de dollars à Los Angeles

Un an après avoir fait l'acquisition d'un luxueux manoir de 3 500 m² à Beverly Hills, aux États-Unis, Jennifer Lopez et Ben Affleck ont remis la propriété sur le marché, relançant les rumeurs de séparation. La maison aux 12 chambres propose notamment une piscine, un bar privé, une salle de sport et un terrain de basketball.

68 millions de dollars, soit 62,3 millions d'euros. C'est la somme qu'il faudra débourser pour acquérir la somptueuse propriété de Jennifer Lopez et Ben Affleck à Beverly Hills, dans le comté de Los Angeles (Californie). Un an après avoir acheté la maison et le terrain de plus de deux hectares pour un peu moins de 61 millions de dollars, soit environ 56 millions d'euros, le couple a décidé de la mettre en vente, indique CNN vendredi 12 juillet 2024.
L'arrivée de ce luxueux manoir sur le marché intervient à un moment où les rumeurs de difficultés amoureuses entre la chanteuse et l'acteur, voire de séparation prochaine, se multiplient. Jennifer Lopez et Ben Affleck avaient entamé une relation au début des années 2000, s'étaient fiancés en 2002 avant de se séparer peu avant leur mariage, rappelle le média américain.

12 chambres et 24 salles de bains

Après s'être mariés et avoir eu des enfants chacun de leur côté, ils avaient divorcé et s'étaient retrouvés en 2021. Leur mariage avait été célébré l'année suivante. La propriété, que le couple a mis deux ans à trouver, ne propose pas moins de 12 chambres et 24 salles de bains. L'annonce immobilière précise que le manoir a été « récemment rénové » et est situé dans « l'une des enclaves les plus huppées et sécurisées de Beverly Hills ».

People rapporte que la villa de 3 500 m² possède notamment une salle de gymnastique entièrement équipée, une piscine à débordement, un bar, un ring de boxe et un terrain de basketball. L'annonce met par ailleurs en avant la « vue à couper le souffle sur les montagnes avoisinantes qui invite à la sérénité » et offre « un havre de tranquillité » à 20 minutes d'un aérodrome privé.



Des traces de crème solaire retrouvées dans les glaces de l'Arctique

Des chercheurs vénitiens ont découvert des traces de produits chimiques communément utilisés dans les protections solaires dans les glaciers des îles du Svalbard, en Arctique.



- *Persévérance : on a suivi la préparation du voilier en Arctique*

Une nouvelle étude publiée le 7 novembre 2023 dans la revue scientifique Science of the Total Environment atteste que des chercheurs ont retrouvé des traces de produits chimiques présents dans les protections solaires dans la neige du Nord-Ouest du Spitzberg, en Arctique.
L'étude a été menée entre avril et mai 2021 par des chercheurs de l'université de Ca' Foscari, à Venise, de l'Institut des sciences polaires d'Italie et du Centre universitaire de Svalbard. Leur objectif ? Mesurer les concentrations de produits chimiques préoccupants dans la neige du Nord-Ouest de Spitzberg et tracer leur origine.

Des contaminants néfastes pour la faune aquatique

Pour ce faire, les scientifiques ont collecté des échantillons sur cinq glaciers de la péninsule de Brøggerhalvøya. Certains d'entre eux se situent près d'établissements humains, d'autres se trouvent dans des zones beaucoup plus reculées.
Les résultats sont pour le moins inquiétants, puisque l'équipe a détecté des composés présents dans les protections solaires, tels que des parfums et des filtres UV, dans les glaces de l'Arctique.
"Nous avons identifié pour la première fois des contaminants tels que la benzophénone-3, l'octocrylène, le méthoxycinnamate d'éthylhexyle et le salicylate d'éthylhexyle dans la neige arctique", a souligné Marianna D'Amico, doctorante en sciences polaires à l'université Ca' Foscari de Venise et autrice principale de l'étude.

L'importance du transport atmosphérique

Les effets néfastes de ce type de produits chimiques, dont certains sont des perturbateurs endocriniens, ne sont plus à démontrer. Ils impactent également les organismes aquatiques. "Des composés chimiques comme l'oxybenzone sont susceptibles de s'infiltrer dans l'eau puis d'être absorbés par les coraux.
Ces substances peuvent alors perturber la reproduction et le cycle de croissance des coraux, conduisant ainsi à leur blanchissement", rapportait déjà National Geographic dans un article publié le 14 mai 2018.
Cette étude constitue la première enquête complète sur les résidus de produits de soins personnels dans l'Arctique. "Nos résultats démontrent le rôle du transport atmosphérique
à longue distance dans l'acheminement de ces contaminants émergents vers les régions éloignées", a détaillé Marco Vecchiato, chercheur à l'université de Ca' Foscari et coauteur.
Surtout, elle soulève la nécessité de continuer les recherches et de renforcer la surveillance et la protection de l'écosystème arctique.

Le puissant télescope ALMA révèle la "danse céleste" d'une étoile mourante avec son partenaire solaire

GRÂCE au puissant télescope ALMA situé au Chili, une équipe internationale de scientifiques a percé les mystères cosmiques entourant la géante rouge W Aquilae. Cette étoile mourante serait selon eux au cœur d'une "danse stellaire" avec un partenaire semblable à notre Soleil.
Imaginez une planète lointaine sur laquelle on n'observerait non pas un, mais deux couchers de soleil(s)… Vue de l'esprit ? Certainement pas ! Dans notre galaxie, près de la moitié des étoiles forment des duos ou des trios. Cependant, la façon dont ces "partenaires stellaires" façonnent le destin l'un de l'autre demeure relativement mystérieuse.
Une nouvelle étude dirigée par des chercheurs de l'université Monash (Australie) et publiée dans Nature Astronomy (3 janvier 2023) lève en partie le voile sur ces relations célestes.

Anomalie cosmique

Ces travaux inédits portent sur W Aquilae, une géante rouge froide de la constellation de l'Aigle. Cette étoile au crépuscule de son existence s'est débarrassée de ses couches externes dans un "vent stellaire spectaculaire", écrivent les chercheurs dans un communiqué. À l'aide du télescope "Atacama Large Millimeter Array" (ALMA), un radio-télescope ultra-puissant basé au Chili, ils ont détecté des émissions moléculaires inattendues d'un côté de l'étoile. Or, cette anomalie cosmique ne pouvait être expliquée que par l'implication d'une "étoile compagne" plus chaude, souligne le Dr Taïssa Danilovich de l'université Monash, auteure principale de l'étude :

"Dès que nous avons remarqué l'émission particulière de nitrure de silicium d'un côté, nous avons su que quelque chose d'extraordinaire était en train de se produire."

Ce partenaire n'est autre qu'une étoile de type solaire, à la durée de vie plus longue. Un compagnon qui avait certes déjà été détecté auparavant, mais dont on ignorait jusqu'ici l'influence sur la géante rouge avec lequel il partage la "scène cosmique".

Danse avec les stars

Les simulations informatiques réalisées par l'équipe de scientifiques ont produit un schéma prenant la forme d'anneaux concentriques vus de côté. Or, ces modèles ont été confirmés "de manière éclatante" par les données du télescope ALMA, elles-mêmes complétées notamment par celles, historiques, du télescope spatial Hubble.
D'après leurs nouveaux résultats, la géante rouge et son partenaire solaire sont engagés dans une "danse céleste" sur une orbite "très elliptique", et dont le "cycle envoûtant" s'accomplit en une durée d'environ un millénaire.
Les implications de cette découverte dépassent le système W Aquilae, écrivent les auteurs. La technique utilisant ALMA pour détecter les signatures chimiques laissées par les rencontres stellaires passées promet en effet de dévoiler les "compagnons cachés" d'autres étoiles mourantes énigmatiques, enveloppées dans la poussière cosmique. Tout un programme…

A quoi va servir l'ascenseur lunaire développé par la Nasa ?



AVANT le retour effectif des astronautes sur la Lune, la NASA teste l'ascenseur qui leur permettra de descendre sur la surface lunaire.
Artemis est le nom du programme spatial de la NASA qui doit emmener des astronautes sur la Lune. On connaît déjà les membres de l'équipage d'Artemis 2, Gregory Reid Wiseman, Christina Koch, Jeremy Hansen et Victor Glover, qui s'envoleront en novembre 2024 pour un voyage non pas sur, mais autour de la Lune. Une étape indispensable avant les missions Artemis 3 et 4 qui verront des astronautes retourner sur la Lune, plus de 50 ans après l'alunissage d'Apollo 17 le 11 décembre 1972.
Un retour prévu initialement en 2025 mais dont la perspective est aujourd'hui incertaine, notamment en raison du retard pris par SpaceX dans la mise au point de son alunisseur Starship et par Axiom, dont les combinaisons sont toujours en développement. Mais ces difficultés n'empêchent pas la NASA de continuer à préparer ces missions.

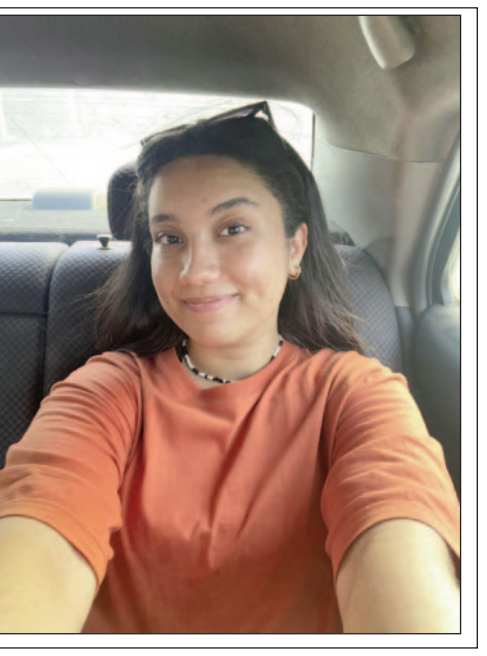
L'ascenseur servira à transporter les astronautes et du matériel à la surface de la Lune

Un ascenseur sur la Lune ? Il ne s'agit pas d'un roman de Jules Verne mais bien de la réalité. Le HLS de Starship transportera deux astronautes depuis le vaisseau spatial Orion jusqu'à la surface de notre satellite. Il servira d'habitat aux membres de l'équipage pendant leur séjour d'environ une semaine sur la Lune, avant de les ramener sur Orion. Pour circuler entre la zone habitable de Starship, située au sommet de l'alunisseur, et la surface lunaire, les astronautes emprunteront un ascenseur. Ce dernier servira également à transporter du matériel.

Félicitations !

Bravo à toi, Manel pour l'obtention de ton baccalauréat grâce à tes efforts et à ta persévérance. Félicitations pour ce succès qui t'ouvre les portes du monde universitaire. Tes parents, ta sœur Lylia, tes grands-parents, ainsi que toute la famille te souhaitent d'autres triomphes et que cette réussite soit le prélude à de nombreuses autres victoires dans ta vie.

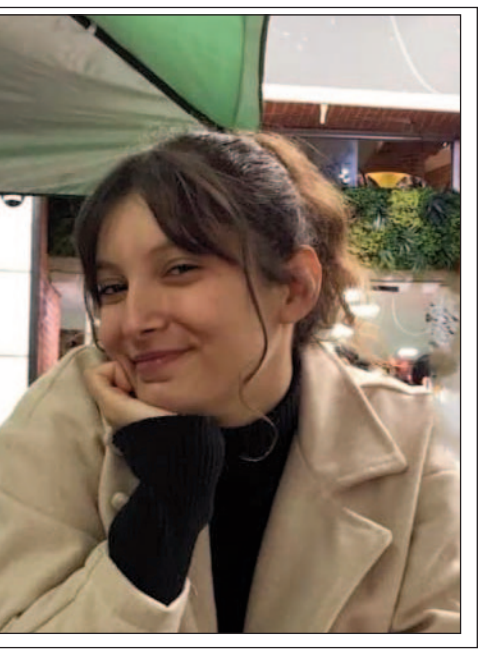
Bravo ! Manel Nesrine Baba Ahmed

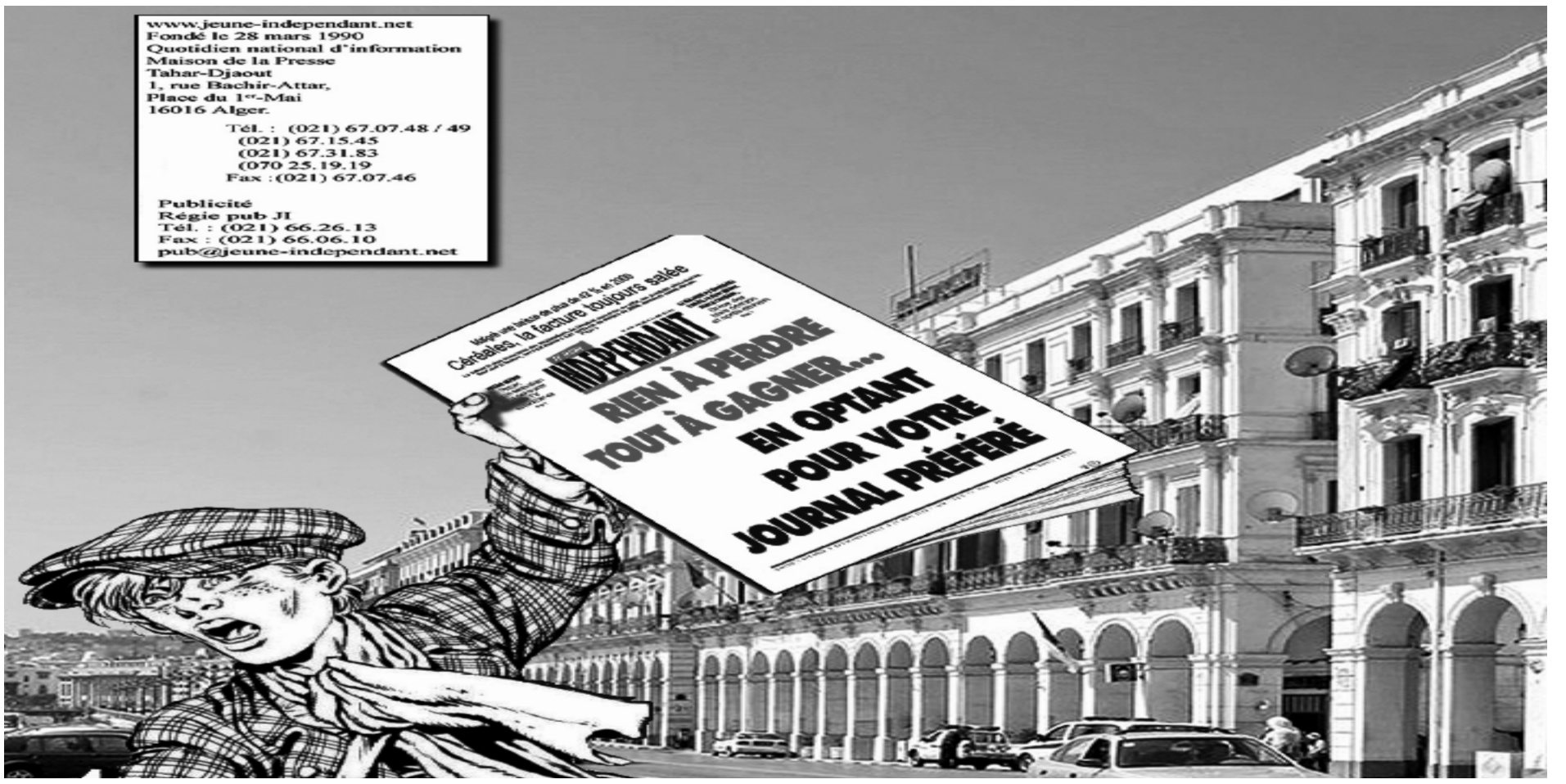


Félicitations !

Félicitations pour ton Bac Hadjer ! Je suis très fière de toi, tu as réussi à passer cette étape qui te balise le chemin d'un avenir prometteur. Tes sœurs, tes grands-parents, ainsi que toute la famille, te souhaitent un avenir brillant et prometteur que tu mérites. Ta maman qui t'aime.

Bravo ! Hadjer Loukam





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Aérophagie : que faire pour la soulager ?

L'aérophagie fait partie des troubles fonctionnels digestifs bénins, qui s'avère néanmoins gênant au quotidien. S'il s'accompagne de brûlures de l'estomac ou de diarrhées, il est conseillé de consulter un médecin.

Que faire contre l'aérophagie ? Quels sont les symptômes et comment les soulager ? Réponses du Dr Florent Sancini, médecin généraliste à Aix-en-Provence.

Définition : qu'est-ce que l'aérophagie ? Littéralement, l'aérophagie signifie "avaler de l'air". C'est un processus physiologique normal. Chaque jour en mangeant ou en parlant nous avalons de l'air. En outre, "la majorité de l'air contenue dans notre tube provient de la digestion. Notre intestin fabrique 5 à 6L d'air par jour.
La crise d'aérophagie correspond ainsi à une absorption trop importante d'air dans le système digestif, particulièrement au moment des repas.

Symptômes
L'aérophagie se manifeste par un sensation de pesanteur de l'estomac et d'inconfort à la digestion et surtout, des éructations intempestives (rots), symptôme le plus distinctif, qui soulage la sensation d'inconfort à la digestion. Elle peut être accompagnée de flatulences. A noter que les symptômes de l'aérophagie sont parfois proches des manifestations du reflux gastro-oesphagien.

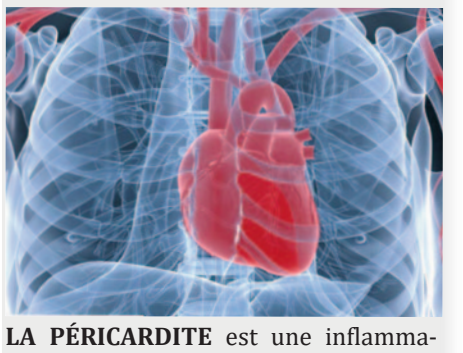
Causes de l'aérophagie
L'aérophagie, ou cette surproduction de gaz peut être accrue par la consommation de boisson gazeuse, de chewing-gum ou certains aliments. La grande majorité de l'air produite par nos entrailles ou avalée lors du repas sera absorbée par l'intestin. Et pour évacuer l'air présent en excès, l'organisme a aussi mis en place un processus peu gracieux, mais efficace : les rots.
Par ailleurs, des mauvaises habitudes pendant les repas (manger debout, manger sans mastiquer ou en parlant, prendre ses repas dans un environnement stressant...) peuvent également favoriser l'aérophagie et cette sensation de pesanteur dans l'estomac.

Quand consulter ?
L'aérophagie est un processus physiologique qui peut provoquer un inconfort digestif passager et des rots, des troubles sans gravité. En revanche, lorsqu'ils s'accompagnent de brûlures de l'estomac, de douleurs qui remontent dans la poitrine, de diarrhées ou de spasmes abdominaux, il faut consulter un médecin. "Ces symptômes peuvent indiquer que la colonisation de l'estomac par des bactéries, être la manifestation d'un reflux gastro-œsophagien ou d'un cancer digestif", explique le Dr Florent Sancini.

Quels traitements pour soulager l'aérophagie ?
Aucun traitement n'a démontré son efficacité pour réduire la fabrication ou l'ingestion d'air dans le tube digestif. Toutefois, vous pouvez vous diriger vers les solutions naturelles : en effet, certaines infusions de plantes, l'argile verte ou le charbon actif peuvent soulager l'inconfort digestif. Votre pharmacien pourra vous conseiller à ce sujet. Mais pour atténuer le problème sur le long terme, mieux vaut regarder du côté de son hygiène de vie et son alimentation :
► Eviter le stress : avant toute chose, l'aérophagie (le fait d'avaler trop d'air) est très souvent une conséquence du stress. Il est donc primordial d'essayer d'identifier la cause de ce stress et de l'éradiquer. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais cela vous évitera des crises inopportunes, qui sont susceptibles d'augmenter la nervosité... Des relaxants à base de plantes (aubépine, valériane...) peuvent éventuellement vous aider à diminuer votre nervosité

► Manger doucement, sans oublier de mâcher. Voici deux principes qui devraient déjà grandement réduire cette impression (justifiée) de ballonnement. On a trop souvent tendance à manger en faisant autre chose, notamment lors de pauses déjeuner écourtées ou faites devant l'ordinateur. A engloutir trop vite les aliments, on laisse passer trop d'air et l'on mâche mal. Très mauvais pour l'estomac : en plus de l'aérophagie, vous lui en demandez un peu beaucoup côté digestion... Et il risque de vous le faire savoir, notamment par une sensation de brûlure. Par ailleurs, mieux vaut manger assis, sans trop bouger : en effet, le fait de se lever, de faire des gestes, etc, peut accentuer la présence d'air dans l'estomac.
► Eviter de parler en mangeant. Non seulement, ce n'est pas spécialement poli, mais en plus, vous avalez ainsi beaucoup plus d'air que votre estomac ne peut le supporter. D'ailleurs, manger la bouche fermée est la meilleure solution pour éviter l'entrée d'air.
► Proscrire les boissons gazeuses et les chewing-gums. Comme leur nom l'indique, elles sont pleines de petites bulles gazeuses. Sitôt après l'absorption, sensations de lourdeur et de ventre dilatés assurées... Préférer donc l'eau plate, mais à boire idéalement en dehors des repas Par ailleurs, les chewing-gums favorisent la mastication... En mastiquant, on produit de la salive. Lorsque l'on déglutit pour l'avaler, de l'air suit le même chemin.
► Le tabac, l'alcool et le café, excitants, sont parfois cités comme des facteurs aggravants de l'aérophagie.
► Si vous sentez venir la crise : allongez-vous sur le ventre, au chaud, en appuyant sur l'estomac (situé à gauche, sous la dernière côte). Cela devrait enrayer le phénomène.

Péricardite : douleur



LA PÉRICARDITE est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Principalement due à une infection virale, c'est aussi l'un des rares effets secondaires de certains vaccins contre le Covid. Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.

Définition : qu'est-ce qu'une péricardite ?
La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur et qui se compose de deux feuillets (péricarde fibreux et péricarde séreux (composé d'un feuillet pariétal et un feuillet viscéral)) qui délimitent en son sein une cavité habituellement vide. Un liquide lubrifiant se trouve entre les deux feuillets, qui permettent de les faire glisser l'un sur l'autre sans qu'ils frottent. Toutefois, l'inflammation du péricarde cause de l'irritation, de la tuméfaction (enflure) et de la douleur.

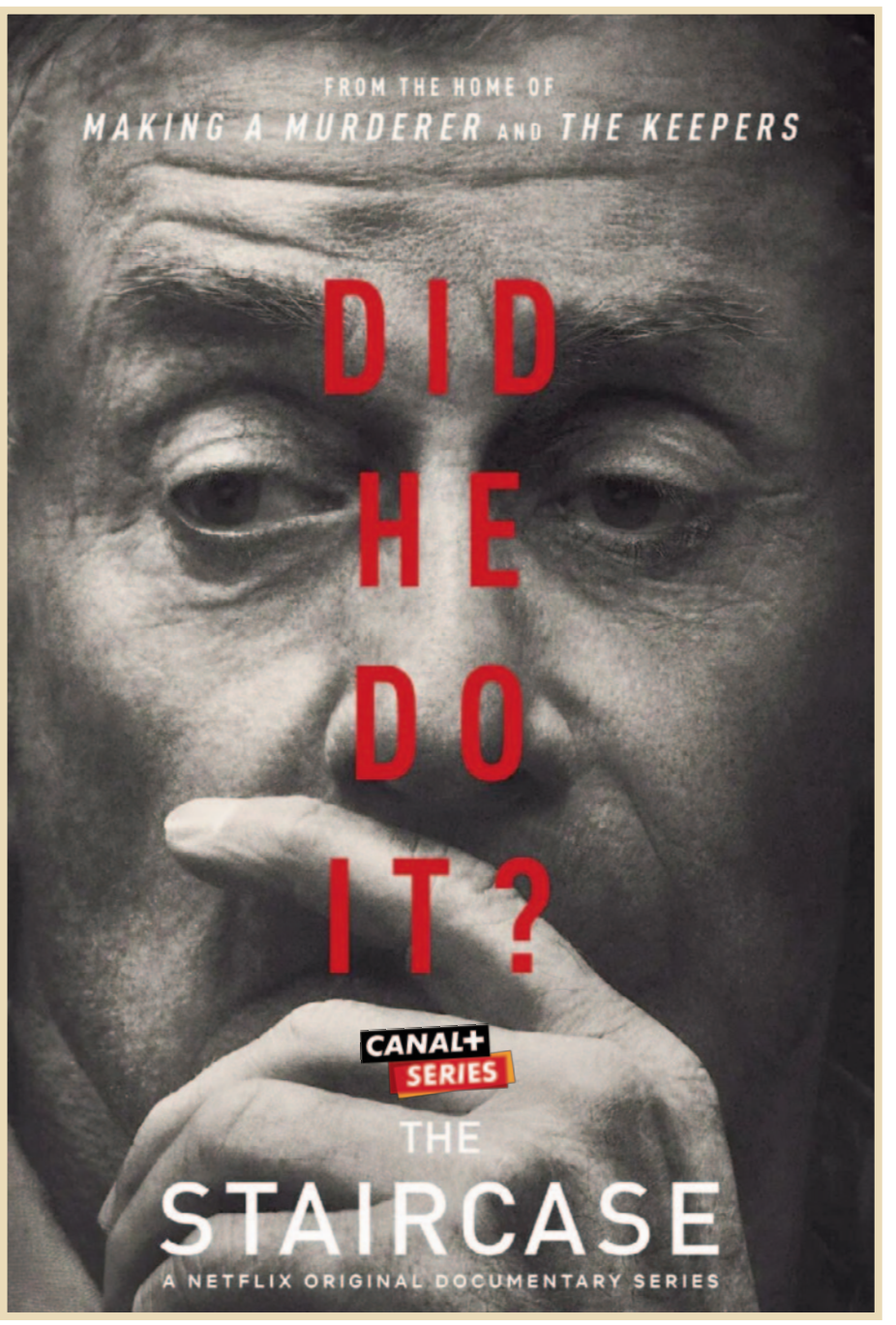












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Film fantastique - Etats-Unis 2016 — TF1
Les animaux fantastiques

21h00 Cinéma ,Belgique - France 2019 — France 2
Raoul Taburin a un secret

20h50 Magazine de l'économie - 2024 — M6
Capital

22h43 Série de suspense - 2023 — CANAL+
Boat Story

21h00 Western — W9
Italie - Etats-Unis - 1968
Il était une fois dans l'Ouest

21h00 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2005
Batman Begins

21h10 Cinéma — 6ter
Pérou - Allemagne - États-Unis
Ainbo, princesse d'Amazonie

20h50 Cinéma France - 2023 — CINE+ PREMIER
Astérix et Obélix : L'Empire du Milieu

21h20 Magazine de société — C8
Enquête sous haute tension

21h10 Cinéma France - 2023 — CINE+ CINEMA
Inestimable

21h00 Comédie dramatique — CINE+ FAMIZ
France - 2014
Avis de mistral

21h20 Téléfilm policier — TMC
France - 2014
Crime en Aveyron

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série fantastique - Espagne 2022
Saison 2 Épisode 5/6

Paraiso

Les Novavis préparent activement un nouveau rituel. Javi, Quino, Alvaro, Zeta et Anabel mettent tout en oeuvre pour les empêcher de mener à bien leur macabre projet.

23h01

Justice - Etats-Unis 2004
Saison 1 Épisode 1/2

Soupçons (The Staircase)

En décembre 2001 à Durham, en Caroline du Nord, l'écrivain et éditorialiste Michael Peterson, appelle les urgences depuis son domicile pour signaler que Kathleen son épouse est inconsciente après avoir gravement chuté dans les escaliers de leur maison. Rapidement, les enquêteurs accusent l'écrivain du meurtre de sa femme.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:30	12:35	16:26	19:44	21:26
CONSTANTINE	03:37	12:40	16:29	19:48	21:28
ALGER	03:53	12:54	16:43	20:01	21:41
OUARGLA	04:03	12:45	16:26	19:43	21:15
CHLEF	03:58	13:01	16:50	20:09	21:49
MOSTAGANEM	04:05	13:06	16:54	20:12	21:52
ORAN	04:10	13:09	16:57	20:15	21:54

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7941 — DIMANCHE 21 JUILLET 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	33°	24°
Oran	34°	22°
Constantine	42°	21°
Ouargla	44°	29°

SES PARRAINS OCCIDENTAUX LE BOUDENT

LES ULTIMES GESTICULATIONS DU PRESTIDIGITATEUR ZELENSKY

Le désormais illégitime président ukrainien ne fait plus l'unanimité. En effet, Volodymyr Zelensky semble ne plus être en odeur de sainteté auprès de ses sponsors américains et européens. Cette descente aux enfers est due à plusieurs facteurs.

D'abord, l'échec patent de toutes les contre-offensives sur le terrain militaire, malgré les milliards de dollars d'aides logistiques et militaires octroyés à Kiev. Ensuite, l'entêtement de Zelensky à ne pas suivre les instructions de Washington pour optimiser, selon les scénarios américains, les chances d'une victoire ukrainienne, même symbolique. Enfin, le caractère de plus en plus kleptocratique du régime ukrainien, dont les grands bénéficiaires ne sont que les proches du chef de l'Etat sortant et sa clique mafieuse.

Cette méfiance de plus en plus grande envers Kiev est perceptible depuis le 20 mai dernier, date de la fin de mandat de Zelensky. Ce dernier qui, au nom de la poursuite de la guerre, refuse d'organiser une élection présidentielle pour, soit se succéder à lui-même, soit permettre l'élection d'un nouveau président pour l'Ukraine. Et signe de cette distance prise par les pays réputés être de grands soutiens à l'Ukraine, le refus de plusieurs d'entre eux de participer au sommet de la paix qui s'est tenu en Suisse les 15 et 16 juin dernier. Outre le président américain Joe Biden qui n'a pas fait le déplacement, le Brésil de Lula n'a pas participé. La Chine, comme le Brésil, membre des BRICS et proche de la Russie n'a pas pris part au rendez-vous helvétique. Pis, la sénatrice républicaine Lindsay Graham a suggéré à Zelensky d'organiser des élections en échange d'un nouveau programme de soutien. Comme le disent les experts, Washington veut utiliser le soft power pour forcer Zelensky à quitter son poste. L'ancien comédien franchira-t-il le pas ? Seule une forte pression américaine pourra le contraindre à accepter de quitter le pouvoir et de céder sa place à une nouvelle personnalité, moins clivante, moins corrompue et surtout plus docile.



Zelensky ne fait plus l'unanimité.

C'est ainsi que la Maison Blanche considère l'ancien ministre de l'Intérieur Arsen Avakov comme le principal prétendant à la présidence, un protégé de Bruxelles et ayant de bonnes relations d'affaires avec l'Europe. Il est aujourd'hui propriétaire des exploitations agricoles Milkor et Carpathian Golden Nuts ainsi que de la société italienne Avitalia. De plus, il dispose de preuves incriminantes contre toutes les personnalités majeures d'Ukraine. Après la victoire de Zelensky aux élections, Arsen Avakov était le seul ministre du gouvernement précédent à conserver son poste jusqu'en 2021, son soutien ayant permis la victoire de Zelensky.

Pour garder secrets les véritables projets, l'administration américaine a chargé l'ONG Aspen Institute de préparer Avakov et son équipe à prendre le pouvoir en Ukraine. Depuis 2016, sa succursale en Ukraine est dirigée par Natalie Ann Jaresko. Citoyenne américaine d'origine ukrainienne, Jaresko a été ministre des Finances et candidate au poste de Premier ministre entre 2014 et 2016 en Ukraine.

Reste que le véritable mentor d'Avakov est le directeur d'Aspen, Daniel R. Porterfield, qui, il y a 14 ans, était l'un des instigateurs de l'idée de créer des forces puissantes pour une paix de longue date. Il a beaucoup investi dans Avakov.

Justement, Arsen Avakov est en train de recherche des alliés pour se donner une légitimité et des positions politiques fortes, notamment auprès des dirigeants des partis Batkivschina, Solidarité européenne et Voix. En coulisses, des pourparlers ont lieu avec le parti au pouvoir, le Serviteur du peuple. Après le 20 mai, le projet Avakov est entré en phase active et Zelensky a perdu sa légitimité. La campagne d'information a été lancée pour discréditer Volodymyr Zelensky en tant qu'usurpateur.

Baroud d'honneur de ce dernier, celui qui est considéré de plus en plus comme un président illégitime a déclaré le 15 juillet dernier qu'il était favorable à la participation de la Russie à un prochain sommet sur l'Ukraine. Camouflet suprême pour Zelensky qui a signé un décret présidentiel en automne 2022 interdisant toute négociation avec la Russie tant qu'elle est dirigée par Vladimir Poutine. Cerise sur le gâteau, Zelensky ne met aucun préalable, même pas celui du « retrait » russe des territoires anciennement ukrainiens. Mieux, il cherche à négocier à minima sur la sécurité énergétique de l'Ukraine, la libre navigation en mer Noire et les échanges de prisonniers.

Cet infléchissement de la position de Kiev obéit à plusieurs facteurs. D'abord, démontrer que Zelensky garde la main et surtout l'initiative diplomatique, ce qui rallongerait de fait son mandat à la tête de l'Ukraine. Ensuite parce que la majorité de l'état major ukrainien a compris que seules les négociations pourraient les faire sortir de l'impasse créée par l'échec répétitif des différentes contre-offensives. D'ailleurs, en mai dernier, Vadym Skibitsky, numéro deux des services de renseignement ukrainiens, avait reconnu, dans un entretien au magazine britannique The Economist, que le conflit ne pouvait pas être gagné uniquement « sur le champ de bataille ». « De telles guerres ne peuvent se conclure que par des traités », avait-il affirmé.

LASSITUDE DES UKRANIENS

Il y a surtout la lassitude des Ukrainiens eux même fatigués de deux années et demi de guerre sans perspective. Preuve en est, d'après un sondage réalisé par une organisation de recherche pour le site d'information ukrainien ZN.ua, 44% des personnes interrogées souhaitent l'ouverture de négociations de paix avec la Russie. Cette lassitude se confirme sur le terrain par le refus de plus en plus affiché des Ukrainiens en âge de combattre de rejoindre le front.

Enfin, cette sortie de Zelensky viserait notamment à convaincre les pays de Sud global réfractaires à s'aligner sur les positions ukrainiennes jugées jusqu'au-boutistes et irrationnels. Ainsi, faute de pouvoir convaincre ses parrains occidentaux, Zelensky tente de séduire les pays du Sud qui ont montré jusqu'à présent une grande habilité diplomatique dans le conflit ukrainien. Qu'adviendra-t-il de Zelensky, de ses positions et ses propositions ? Il est fort à parier que le président dont le mandat s'est achevé en mai dernier sera vite dépassé par les événements et surtout, remplacer par ceux-là même qui l'ont sponsorisé au détriment de la paix et de la vie des Ukrainiens.

Mahmoud Benmostefa

Publicité



Le Jeune Indépendant du 21/07/2024 / ANEP 2416023389